

0 0 2
septembre
2 0 0 7

LES NOUVELLES
CONFÉDÉRATION
ORNITHOLOGIQUE
MONDIALE



SALUTATIONS DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Chers Amis,

Messieurs les Présidents, très chers amis,

devant assumer la charge de Président C.O.M., je me suis proposé de réformer et restructurer une C.O.M. qui n'est plus à mon avis adaptée aux besoins de l'ornithologie mondiale. Je sais que pour certains membres, la C.O.M. n'a pas besoin d'être refondée, mais renouvelée pour de nouveaux échanges et de nouvelles fonctions.

J'ai exprimé mes théories et mes convictions à haute voix, à tous les collègues C.O.M.-O.M.J. sur lesquels j'attends une entière collaboration, l'estime et la confiance dans leur volonté de rendre un juste service aux éleveurs du monde entier. Je ne peux pas croire ou penser qu'il puisse exister des fédérations de série "A" et des fédérations de série "B" lorsque j'énumère les membres de la C.O.M..

Lors de notre première réunion à Jesolo (Italie) les 23-24 mars 2007, j'ai mis en discussion la modernisation des statuts et règlements, un bien que nous devons mettre toujours plus en évidence et adapter car les temps changent et rendent nécessaire sa modernisation.

Tout ce travail doit être confirmé et négocié avec toutes les institutions affiliées à la C.O.M., et jamais seulement par des décisions du Comité Directeur de la C.O.M.. J'ai examiné et ai étudié attentivement la force et la capacité de nos juges, le travail fait et celui en cours, prêt pour une mise en oeuvre. Même pour cela, il faut, plus que dans autres secteurs, trouver et introduire les bonnes personnes à la juste place, créer et engendrer des nouveaux équilibres avec les diverses commissions techniques nationales, avec des rencontres toujours plus nombreuses.

Le nombre des juges et des manifestations internationales est en augmentation continue. Pour ce développement, nous avons besoin de personnes préparées et compétentes, de règles claires et de concepts partagés.

Toutes ces personnes, organisateurs et contrôleurs, qui assurent leur mission avec le plus grand soin et avec abnégation, doivent être reconnues et appréciées publiquement. La C.O.M. doit trouver les moments pour leur dire merci.

J'ai anticipé dès les 12-13 mai, l'occasion de rencontrer les dirigeants et responsables de la logistique du 56^e Championnat Mondial.



A Hasselt (Belgique), j'ai trouvé un groupe de personnes qui n'avaient pas besoin de conseils et recommandations, puisque ils connaissaient bien leurs devoirs et nos exigences. A Hasselt, vous trouverez des locaux adaptés, d'excellents services, une bonne hospitalité, mais surtout la compétence et une bonne préparation. Après la pause forcée des deux dernières années, je suis certain que meilleure reprise ne pouvait pas se programmer.

Nous avons trouvé de nouveaux accords et de nouvelles actions pour défendre nos éleveurs et nos Fédérations, une avancée vraiment importante pour nos engagements futurs.

Avec les organisateurs, j'ai ensuite, à Piacenza (Italie) en septembre, signé le document officiel du cahier des charges, pendant la réunion des membres du comité C.O.M.-O.M.J.

Accompagné par le président adjoint Bernardino Yeves Valero, par le trésorier Christian Lemee, et par le vice président Rolf Hoffman, et en l'absence pour engagements familiaux du président de l'OMJ Pierre Groux, j'ai provoqué les 22-23 septembre, une rencontre extraordinaire avec les Pays de l'Est européen.

Mon intention était de vérifier l'opportunité de faciliter l'intégration des éleveurs de ces Nations et de développer leur participation active à la COM.

Étaient présents à Nyiregyhaza (Hongrie), les Présidents de Croatie, Slovanie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Serbie et de Hongrie. Était également invitée, mais absente au dernier instant pour impossibilité personnelle, une délégation d'éleveurs de la Russie.



L'ordre du jour portait spécialement sur quelques thèmes à examiner, les caractéristiques des fédérations, le nombre des associations affiliées, le nombre de juges, les possibilités économiques des fédérations, les rencontres officielles de la C.O.M.-O.M.J.

Je veux seulement vous répéter et vous résumer quelques phrases que nous avons remarquées :

“... depuis 50 ans d'affiliation, pour la première fois, la C.O.M. s'est approchée de nous”

“si vous nous aidez, nous croîtrons”

“avec votre l'aide les fédérations seront mieux organisées”.

L'atmosphère et la convivialité de la rencontre ont favorisé l'objectif que je m'étais fixé pour racheter cette confiance et crédibilité institutionnelle dont tous nous avons besoin, surtout lorsque notre passion est freinée et contrariée par des événements de force majeure.

D'autres rencontres avec d'autres groupes de fédérations sont prévues dans mes plans de travail, pour arriver à établir avec les institutions ornithologiques, un programme bien préparé plutôt que des interventions ponctuelles.

Messieurs les Présidents, ceci a été l'activité de huit mois de présidence; avec des conseillers d'expérience éprouvée, j'ai cherché à réaliser l'essentiel, en négligeant les usages et les coutumes institutionnels pour moi pas essentiels.

Je reste de toute façon à votre disposition.

Je suis convaincu que l'Assemblée de la C.O.M. doit être composée des Présidents des diverses fédérations, un par nation, démocratiquement élu. Je souhaite toujours que des considérations et des intérêts d'une partie ne prévalent jamais sur l'esprit associatif et sur le bon sens qui doit être à la base de notre organisation. Nous avons l'obligation, tous unis, de penser à notre avenir et pas seulement à nos préoccupations immédiates.

Je pense que nous devons débattre publiquement de nos orientations dans nos rencontres officielles. La C.O.M. ne peut pas être considérée comme un organisme de mutualité ou une institution semblable à la Croix rouge. Nous pouvons et devons trouver les ressources, même économiques, pour réaliser nos objectifs légitimes.

Salvatore Cirmi



COMITE DIRECTEUR DE LA C.O.M.

Président Général

Salvatore CIRMI

Via G. Taverna, 54
I – 29100 PIACENZA - **Italie**
Tél. : 00-39.0523. 337868 - 00-39.335.7113828
Tél. : 00-39.0523. 59 34 03
Fax : 00-39.0523. 57 16 13 - 0039.0523.329.326
E-mail: s.cirmi@alice.it foi@foi.it

Trésorier Général

Christian LEMEE

Château de la Louinière
F – 44119 Treillières - **France**
Tél. : 00-33.2.51.77.04.01
Fax : 00-33.2.51.77.04.01
Portable : 00-33.608.5826.18
E-mail: christian.lemee@wanadoo.fr

Président Général adjoint

Bernardino YEVES VALERO

Urb. Majadaverde, 21
E - 03110 MUCHAMIEL - **ALICANTE - Espagne**
Tél. : 00-34. 965. 95 39 98
Fax : 00-34. 965. 95 39 98
E-mail: b.yeves@conf.org

CRÉDIT - MUTUEL

La Baule

45 Avenue du Marechal Foch BP 52
44503 LA BAULE CEDEX (**France**)
Compte C.O.M.: N° 00010753201
BIC: CMCIFR2A
IBAN: FR76 1574 9360 0900 0107 5320 125

Vice-Président

Rolf HOFFMANN

Via San Salvatore, 7
CH - 6902 LUGANO – **PARADISO - Suisse**
Tél.: 00-41. 91. 994 33 18
Fax : 00-41. 91. 994 37 89
E-mail: 80747@ticino.com

COMITE EXECUTIF O.M.J. - C.O.M.

Président

Pierre GROUX

967 – 10, route de Janas
F - 83500 LA SEYNE SUR MER - **France**
Tél. : 00-33. 494. 74 82 51
Fax : 00-33. 494. 74 82 51

Vice-Président

Paulo MILHEIRO MAIA

Rua Augusto Simões, 1117
P – 4470-147 **MAIA - Portugal**
Tél.: 00-351.91.75.02.755
Fax : 00-351.91.75.02.755
Portable : 00-351.91.75.02.755
E-mail: pmilheiromaia@sapo.pt

Vice-Président, responsable faune européenne et hybrides, sections G - H

Gino CORTESE

Piazza Scuole Pie, 7
I - 00044 FRASCATI - **ROMA - Italie**
Tél.: 00-39. 06. 94 20 108 00-39. 06. 97.60.85.66
Fax : 0039 – 06.45.47.26.32

Secrétaire Général

Annie VAN ROELEN - JANSSEN

Berg van Leningstraat, 10/9
B – 3300 TIENEN - **Belgique**
Tél.: 00-32.16. 81 32 95
Fax : 00-32. 16. 81 32 95
E-mail: anavanjans4@hotmail.com

Secrétaire, responsable exotiques, section F (y compris O et P)

Alessandro PAPARELLA

Via Torquato Tasso, 5
I – 84092 BELLIZZI (SA) - **Italie**
Tél. : 00-39. 0828. 35 59 92
Fax : 00-39. 0828. 35 59 92
E-mail : parella@interfree.it

Secrétaire Général adjoint

PLACE VACANTE



**Membre,
responsable canaris de chant,
sections A-B-C**

Maurice LEVEL
57, Rue du Maréchal des Bouffers
F - 60380 SONGEONS - **France**
Tél.: 00-33. 3.44.82.97.58
Fax : 00-33. 3.44.82.98.58
E-mail : mt.level@wanadoo.fr

**Membre,
responsable canaris de couleur,
section D**

Roberto ROSSI
Via Nicolò Tommaseo, 270
I - 47023 CESENA - **Italie**
Tél. : 00-39. 0547. 333. 506
Fax : 00-39. 0547. 333. 506
E-mail : robertorossicesena@libero.it

**Membre,
responsable canaris de posture,
section E**

PLACE VACANTE

**Membre,
responsable perruches, agapornis etc.,
sections I - N**

Jean Pierre ROTZETTER
Restaurant Blümlisalp
CH - 1715 ALTERSWIL - **Suisse**
Tél. : 00-41. 26. 494 11 94
Fax : 00-41. 26. 494 15 33
E-mail : j.p.rotzetter@bluewin.ch

C.O.M. - H.S. (Hémisphère Sud)

Président:

Luiz Fernando F. BERALDI
Rua Lea Duarte Jardim, 192
BR - CEP 27515 - 020 RESENDE RJ - **Brésil**
Tél.: 00-55. 24. 354 25 45
Fax: 00-55. 24. 354 44 22
E-mail: luiz-fernando.beraldi@br.michelin.com

C.O.M.P.E.

**Commission Ornithologique Mondiale de la Protection
des Espèces (C.O.M.P.E.)**

Gastone VAN LIMBERGEN
Putteveld, 29
B - 9200 DENDERMONDE - **Belgique**
Tél.: 00-32. 52. 21 47 33
Fax: 00-32. 52. 21 47 33
E-mail: van.limbergen.g@belgacom.net

C.R.O.

**Commission de Recherche
Ornithologique (C.R.O.)**

Gastone VAN LIMBERGEN
Putteveld, 29
B - 9200 DENDERMONDE - **Belgique**
Tél.: 00-32. 52. 21 47 33
Fax: 00-32. 52. 21 47 33
E-mail: van.limbergen.g@belgacom.net

REMARQUE IMPORTANTE

- ← Suite aux nouvelles nominations, il a été décidé que désormais le poste de Vice-Président et de Secrétaire ne pouvait plus être lié à une section particulière et que le Vice-Président et le Secrétaire serait dorénavant élu parmi les membres du C.E.-O.M.J. pour une durée de trois (3) ans.
Lors du Mondial 2005 à Bad Salzuflen, Monsieur G. CORTESE a été élu à l'unanimité Vice-Président O.M.J.
Son mandat viendra à échéance en l'an 2008.
Lors du Congrès 2007 à Montilla (Espagne), Monsieur A. PAPARELLA a été élu à l'unanimité Secrétaire O.M.J.
Son mandat viendra à échéance en l'an 2010.

- ← Nous croyons bien faire en mentionnant que la création de chacune de ces deux commissions, a fait l'objet d'une proposition introduite par le Comité Directeur de la C.O.M. au Congrès Statutaire. Dans les deux cas, la proposition a été acceptée par les pays-membres. Quant au membre actuel de ces commissions, il a été désigné par le Comité Directeur de la C.O.M. pour une durée de trois ans. Pour autant que de besoin, il est, également, rappelé que ce membre, qui éventuellement peut assister aux réunions du Comité Directeur de la C.O.M., n'y a, seulement, qu'une voix consultative.



SERVICE JURIDIQUE

Responsable:

Gianluca GROPPI

Via Roma, 35 - I - 29100 PIACENZA - ITALIE

Tél. : 00-39-349 06 47 897

Fax : 00-39- 0523 97 51 68

E-mail : studioglealegropi@yahoo.it

PRÉSIDENT D'HONNEUR C.O.M.:

† L.A. VAN ROELEN

Av. Da Jaime 1 ro el Conquistador 11

CABO AZUL - Appt. 53 / 5

E - 03560 EL CAMPELLO / ALICANTE - Espagne

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR C.O.M.:

W. DENNLER

Talgut-Zentrum 40

CH - 3063 ITTIGEN - Suisse

MEMBRE D'HONNEUR C.O.M.:

W. J. MULDER

Karveel 27

NL - 7429 BK COLMSCHATE - Pays-Bas

ELECTIONS AU CONGRES DE HASSELT - BELGIQUE - 2008

Note: Lors du Congrès C.O.M. de Silvi Marina (Italie), le 30 janvier 1999, les nouveaux statuts et le règlement intérieur C.O.M. / O.M.J. sont adoptés à l'unanimité. Le Comité Exécutif de l'O.M.J. est donc composé de sept (7) personnes, à savoir: un Président et six (6) membres de disciplines différentes.

Il est obligatoire que ces membres, en sus du Président, soient des juges O.M.J. de disciplines différentes (article 11 statuts).

Un pays-membre ne peut présenter qu'un(e) seul(e) candidat(e) par poste vacante et ce afin d'assurer aux pays-membres la plus large représentativité possible (article 18 règlement interne).

Les renouvellements des mandats des comités se font de la manière suivante:

pour le Comité Directeur de la C.O.M.:

1ère année, sortants : un Vice-Président et le Secrétaire Général adjoint (Congrès 2008);

2ème année, sortants: le Président Général adjoint et le Secrétaire Général (Congrès 2009);

3ème année, sortants: le Président Général, un Vice-Président et le Trésorier Général (Congrès 2010); etc.

pour le Comité Exécutif de l'O.M.J.:

1ère année, sortants: les trois membres des sections canaris de posture (E), oiseaux de la faune européenne (G) + hybrides (H) et becs crochus I-N (Congrès 2008);

2ème année, sortants: les trois membres des sections canaris de chant (A,B,C), canaris de couleur (D) et exotiques (F, y compris O+P) (Congrès 2009);

3ème année, sortant : le Président (Congrès 2010); etc.

REMARQUE IMPORTANTE

Le Comité Directeur de la C.O.M. et le Comité Exécutif de l'O.M.J., réunis à Alicante le 28 août 1999, ont décidé qu'une même personne ne pouvait cumuler les fonctions de membre du C.D.-C.O.M. ou C.E.-O.M.J. et de Président d'une C.O.M.-nationale et/ou de Président d'une Commission Technique nationale.

Cette règle (approuvée par le Congrès Statutaire à Alicante le 29 janvier 2000), destinée à éviter tout problème dans les relations entre la C.O.M. et les pays-membres, est mise en application pour les élections ou renouvellement de membres, à compter du congrès C.O.M. - O.M.J. de janvier 2000.

C.O.M. sont sortants:

- | | |
|--|----------------|
| - R. Hoffmann (Suisse):
Vice-Président | rééligible |
| - E. Gracia (Grande Bretagne):
Secrétaire Général adjoint | non rééligible |

et sont candidats :

pour le poste de Vice-Président:

- R. Hoffmann - Suisse
- Rubens Avi Alberto - Israel

pour le poste de Secrétaire Général Adjoint:

- Simon Tamman - Grande Bretagne
- Carlos Fernando Ramôa - Portugal



O.M.J. sont sortants:

- Place vacante:
Membre, responsable canaris de posture, sections E
- G. Cortese (Italie):
Membre, responsable Faune européenne
et hybrides, section G-H rééligible
- J.P. Rotzetter (Suisse):
Membre, responsable
peruches, agapornis etc., section I-N rééligible

et sont candidats :

pour le poste de Membre, responsable **canaris de posture**, section E:

- A. Schilder - Allemagne
- C. Gambart - France
- E. Gracia - Grande Bretagne

pour le poste de Membre, responsable **faune européenne et hybrides**, sections G - H:

- G. Cortese - Italie rééligible

pour le poste de Membre, responsable **perruches, agapornis etc.**, sections I - N :

- J.P. Rotzetter - Suisse rééligible

Les curriculum vitae des nouveaux candidats se trouvent en annexe n° 4.



CANDIDATURE MONDIAUX PROCHAINS

La C.O.M.- France a déclaré sa candidature pour l'organisation du « Mondial » pour l'an 2011. Le choix du Comité Directeur pour l'organisation du « Mondial 2011 » sera officiel au Congrès C.O.M. en janvier à Hasselt, Belgique.

La C.O.M.- Slovénie a déclaré sa candidature pour l'organisation du « Mondial » pour l'an 2012. Le choix du Comité Directeur pour l'organisation du « Mondial 2012 » et la confirmation de cette candidature sera officiel au Congrès C.O.M. en janvier à Hasselt, Belgique.

La durée du "Mondial" sera limitée d'un maximum de douze (12) jours et se déroulera à partir du troisième jeudi de janvier. L'ouverture au public sera cinq (5) jours, un week-end inclus.

Les pays-membres peuvent indiquer leur candidature pour l'organisation du « Mondial » **pour l'an 2013** par lettre adressée au Président Général avant le 30 juin

2008, date limite pour décision sur le « Mondial » de 2013 et information du Congrès de Piacenza, Italie.

«MONDIAUX» PROCHAINS

Hémisphère Nord:

2008	- Belgique	Hasselt
2009	- Italie	Piacenza
2010	- Portugal	Santarem
2011	- France	à désigner
2012	- à désigner	

Hémisphère Sud:

2008	- Argentine
2009	- Brésil
2010	- Chili
2011	- Uruguay
2012	- à désigner





HÉMISPHERE NORD: HASSELT (BELGIQUE), CHAMPIONNAT 2008

Nous reprenons, ci-dessous, le programme de ce prochain «56^{ième} Mondial» à Hasselt, qui se déroulera **du 17 janvier au 28 janvier 2008** au **ETHIAS-Arena/Grenslanthalen, Gouverneur Verwilghensingel 70-B-3500 HASSELT (Belgique)**.

- **jeudi 17 janvier:** enlogement des oiseaux étrangers
- **vendredi 18 janvier:** enlogement des oiseaux néerlandais et arrivée des juges
18.00 heures: congrès O.M.J. y compris la répartition des juges pour le Mondial
- **samedi 19 janvier:** jugements
- **dimanche 20 janvier:** jugements
- **lundi 21 janvier:** jugements
- **mardi 22 janvier:** à disposition de l'organisation
- **mercredi 23 janvier:** 11.00 heures: inauguration officielle
ouverture au public de 12.00 heures à 18.00 heures
- **jeudi 24 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 18.00 heures
- **vendredi 25 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 20.00 heures
- **samedi 26 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 18.00 heures
10.00 heures: congrès C.O.M.
21.00 heures: cérémonie de la remise des prix et remise du drapeau aux organisateurs du Mondial 2009 à Piacenza (Italie)
- **dimanche 27 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 17.00 heures
17.00 heures: clôture de l'exposition
17.30 heures: délogement des oiseaux néerlandais
- **lundi 28 janvier:** délogement des oiseaux étrangers.

SECRÉTARIAT COMITÉ ORGANISATEUR MONDIAL 2008:

Sécrétariat Général du Comité Organisateur
c/o Mr. Jan Van Looy
Pastoor Van Der Auwerastraat 34
452640 Mortsels - Belgique
Tel. 0032 03/455.14.42 - E-mail: secretaris@kbof.be
Website mondial: www.mondial2008.be
Website salle d'exposition: www.ethiasarena.be



FLASH

COM - Espagne

President: Guillermo FERNANDEZ GAZQUEZ

Vice President: Manuel CHICHARRO

Tresorier: Benigno MARMOL TORNEL

Secretair: Antonio J. SANZ COBO

Toute la correspondance doit être envoyée à:

Antonio J. SANZ COBO

Secretair - COM-ESPGNE

AV. FRANCIA, 65 – PUERTA 25

46023 VALENCIA (ESPAÑA)

COM - France

L'U.O.F. C.O.M. France informe que pour le Championnat mondial d'oiseaux d'élevage de Janvier 2011:

- les oiseaux des sections D,
- certains oiseaux de section E,

- la grande majorité des oiseaux des sections F1 et F2,
 - les oiseaux des sections G1, G2 et H,
 - certains oiseaux de la section K,
 - certains oiseaux des sections O et P,
- seront enlogés dans des cages cartons, un modèle de cage qui a déjà été expérimenté sur plusieurs manifestations.

CD/COM

Rappel de la proposition CD/COM pris à Zuthen (Pays-Bas) en 2005:

La fixation en euro du droit d'inscription par oiseau avec un maximum de huit euro (€ 8,00) et du prix du catalogue avec un maximum de douze euro (€ 12,00), à partir du Mondial de 2007 et pour une durée de trois ans (Mondial 2007, 2008 et 2009).

COMMUNICATIONS

- ❑ Nous reprenons ci-dessous, l'annexe aux règles de répartition des tâches :

Président Général

Salvatore Cirmi - Relations avec les pays à nouer ou à renouer.

Responsable pour « Les Nouvelles de la C.O.M. ».

Président Général adjoint

Bernardino Yeves Valero - Responsable pour internet.

Vice-Président

Rolf Hoffmann - Pays-membres: Allemagne, Autriche, Belgique, Hongrie, Italie, Macédonie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.

Vice-Président

P. Milheiro Maia - Pays-membres: Bosnie-Herzégovine, Canada, Danemark, France, Grande-Bretagne, Israël, Luxembourg, Pays-Bas, Puerto Rico, Serbie Monténégro.

Secrétaire Général adjoint

- Pays-membres: Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Malte, Portugal, Suisse, Turquie.

Président de la C.O.M. – H.S.

L. F. F. Beraldi - Pays-membres: Antilles Hollandaises, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Pérou, Uruguay, Vénézuéla.

- ❑ Vous trouverez en annexe n° 1 la liste mise à jour de toutes les C.O.M. et entités nationales membres de la C.O.M.. Nous demandons instamment aux C.O.M. et entités nationales membres, de nous faire part de toutes modifications qui devraient, le cas échéant, y être apportées, en ce qui concerne leur

pays respectif. Nous les en remercions d'avance. Nous insistons aussi pour qu'à l'avenir tout changement d'adresse, de téléphone, de fax et/ou de E-mail soit communiqué, sans retard, au Secrétaire Général, avec copie au Président Général.

- ❑ La C.O.M. tient à la disposition des C.O.M. et entités nationales, **son drapeau** (1,75 m x 1,75 m) au prix de € 73,00 augmenté (pour un drapeau) des frais de port (pour l'Europe: € 5,50 et les autres pays: € 8,50).

La commande est à adresser au Trésorier Général, et le versement est à effectuer au compte de la C.O.M. (voir en première page).

- ❑ Les pays, associations, groupements, etc. qui invitent et/ou sollicitent la présence de membre(s) du CD/COM et/ou CE/OMJ et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. à l'occasion d'expositions, manifestations, réunions, etc., sont tenus de couvrir tous les frais de voyage et de séjour du(des) invité(s). Si le(les) membre(s) des organes directeurs de la C.O.M. et/ou O.M.J. et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. estime(ent) devoir se déplacer en avion, l'intégralité du billet de voyage aller/retour sera, également, payée par la partie qui invite. Dans tous les cas, les frais de déplacement seront payés d'avance par l'envoi du(des) billet(s) de voyage ou d'un mandat international couvrant tous ces frais.
- ❑ Toutes les demandes tendant à faire figurer le(les) nom(s) de membre(s) des CD/COM et/ou CE/OMJ et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. dans des **Commissions ou Comités d'Honneur** de telles manifestations devront faire l'objet d'une requête écrite adressée via les C.O.M. ou entités nationales; une copie de la lettre devra être envoyée au Président Général de la C.O.M..
- ❑ Les personnes intéressées peuvent souscrire à un



abonnement des « Nouvelles » (2 numéros par an en français) en versant un montant de €15,00 (frais de port inclus) pour l'Europe ou €20,00 (frais de port inclus) pour les autres pays, au compte de la C.O.M. (voir 1ère page) avec la mention «Abonnement Nouvelles».

La version en anglais (« The C.O.M. News ») existera par internet (<http://www.conf.org>).

- ❑ **Les Statuts C.O.M., le Règlement Interne, le Cahier des Charges (avec les directives pour l'organisation d'un Mondial) et le Règlement des Concours et Expositions C.O.M. (n'existera qu'en français)** sont disponibles au prix de € 10,00 total, y compris les frais de port.

- ❑ **Les bulletins édités par la C.R.O.** sont disponibles au prix de € 10,50 pour un exemplaire (frais de port inclus) pour l'Europe et pour les autres pays €12,50 (frais de port inclus) à transférer au compte de la C.O.M. (voir 1ère page) avec la mention du titre du bulletin.

- ❑ **Les standards C.O.M./O.M.J. suivants sont disponibles:**

canaris de Harz (en français, portugais, espagnol, italien, allemand, néerlandais):

€ 12,50 pour un exemplaire

canaris de couleur (deux versions, sept langues):

€ 12,50 pour un exemplaire

canaris de posture (deux versions, sept langues):

€ 15,00 pour un exemplaire

exotiques, gould amadines (deux versions, sept langues):

€ 15,00 pour un exemplaire

Note : les différents standards sont prêts dans la version « sud » et en cours de réédition pour la version « nord ».

Faune européenne (la version «sud»):

€ 22,50 pour un exemplaire

hybrides, le document définissant les hybridations permises (la version «sud»):

€ 20,00 pour un exemplaire.

- ❑ **Tous ces prix ne comprennent pas les frais de port.** Les commandes sont à adresser uniquement à :
Monsieur C. LEMEE, Trésorier-Général C.O.M.,
Château de la Louinière
F – 44119 Treillières - France

Pour éviter de devoir payer des frais bancaires assez élevés le Trésorier Général insiste pour que le paiement des cotisations soient effectués en euros par transfert bancaire SANS FRAIS pour la C.O.M. bénéficiaire.

- ❑ **Les standards suivants ne sont pas disponibles, mais en cours de réédition.**

canaris de Harz en anglais

exotiques domestiqués FI

faune européenne et hybrides,

le document définissant les hybridations permises (en allemand, anglais)

perruches ondulées (section I),

agapornis, perroquets etc. (section J-N) il y a à récupérer le travail qui a été réalisé.

Pour l'ensemble des autres standards les versions

français, espagnol et italien existent, les autres quatre versions ne sont pas terminés

- ❑ **Le standard suivant est en cours d'édition:**

Malinois (section B).

- ❑ **Directives de la C.O.M. à respecter pour obtenir la reconnaissance d'expositions et concours dits «International».**

Tout club désireux d'obtenir de la C.O.M., la reconnaissance du caractère «International» de son exposition ou de son concours devra en faire **la demande via la C.O.M. ou entité nationale de son pays**. Celle-ci, *en cas d'accord*, transmettra la demande au Président Général de la C.O.M.. Par cet accord, la C.O.M. ou entité nationale prend la responsabilité quant aux dates fixées pour le déroulement desdits expositions ou concours, et garantit, en plus des juges étrangers requis, la désignation du nombre de juges O.M.J. nationaux nécessaires.

Toute demande devra être en possession de la C.O.M. au plus tard pour le 31 décembre de l'année qui précède l'exposition ou le concours. Elle devra, en outre, mentionner les dates précises de la durée de l'exposition ou du concours.

La demande devra également être accompagnée de la preuve du paiement au Trésorier Général de la C.O.M., d'un montant de € **350,00** montant forfaitaire dû à la C.O.M. par le club concerné. Toutes les demandes seront signalées lors du Congrès statutaire de la C.O.M. de janvier, et seront publiées dans «Les Nouvelles» de mars et de septembre.

Un membre du Comité Exécutif de l'O.M.J. devra être présent (ceci uniquement pendant la période des jugements) aux fins de contrôler le respect des présentes directives par les organisateurs. Un membre, juge O.M.J., du C.D.-C.O.M. pourra aussi remplir cette fonction. Le membre désigné, étant juge O.M.J., doit être étranger au pays concerné; il pourra, le cas échéant, également juger dans ces expositions.

Les frais de voyage (avion, train ou voiture), ainsi que les frais de séjour éventuels de ce membre seront supportés par les organisateurs. L'indemnité journalière de jugement est identique à celle fixée, lors de la réunion C.O.M. / O.M.J. fin d'août, pour le «Mondial» de l'année en cours. Les clubs auront, dans leur demande, à confirmer qu'ils respecteront rigoureusement les modalités suivantes:

- la participation d'éleveurs-exposants d'au moins 3 pays, y compris le pays organisateur;
- les éleveurs-exposants devront, obligatoirement, être membres de clubs et/ou fédérations membres de la C.O.M.;
- les jugements devront être effectués, uniquement, par des juges O.M.J. d'au moins 3 pays différents, y compris le pays organisateur;
- la liste des juges pressentis par les organisateurs devra être adressée au Secrétaire O.M.J. minimum un mois avant la date des jugements.

Le Secrétaire O.M.J. confirmera aux organisateurs la qualité O.M.J. des juges proposés et le choix du superviseur;



- les fiches de jugement C.O.M. / O.M.J. devront, obligatoirement, être utilisées;
- le catalogue (palmarès) devra mentionner les noms des juges qui auront effectué les jugements avec, en regard, le nom de leur pays;
- un bulletin d'inscription et un catalogue (palmarès) devront être envoyés au Président Général de la C.O.M. ainsi qu'au Secrétaire de l'O.M.J. dès que l'exposition ou le concours est terminé.

L'attention est, particulièrement, attirée sur l'importance que représente ces exigences. Un manquement pourrait amener la C.O.M. à refuser, à l'avenir, la reconnaissance «International» à l'exposition ou au concours organisé par le club qui n'aurait pas respecté les engagements pris.

❑ Examens des Juges - Rappel des directives

- les candidats doivent être présentés par les responsables des C.O.M. ou entités nationales.
- les candidats ont l'obligation d'effectuer la propre préparation sur les standards O.M.J.
- les C.O.M. ou entités nationales ont l'obligation de donner à leurs propres candidats des standards existants près du C.O.M./O.M.J. pour les spécialisations respectives.
- L'O.M.J. lorsqu'il aura reçu la liste des candidats enverra – contre remboursement – les standards pour chaque candidat – qu'il devra participer aux examens
- Les examens théorique et pratique se dérouleront lors d'une exposition internationale ou d'importance nationale.

Conditions

- ✎ le Secrétaire de l'O.M.J. sera informé avant le 30 juin, du lieu, de la date des épreuves et du nombre de candidats par section;
les examens doivent être, obligatoirement, supervisés par un membre du C.E./O.M.J. ou par un membre du C.D.-C.O.M., juge O.M.J., étranger au pays concerné.
S'il y a plus de 10 candidats qui se présentent aux examens, la présence de deux de ces membres (superviseurs) est indispensable;
- ✎ les examinateurs dans chaque spécialité où il y a des candidats doivent être juges O.M.J.;
- ✎ les examens consistent en une partie théorique (questionnaires seront en possession du superviseur) et une partie pratique pour laquelle des oiseaux seront mis à la disposition des examinateurs et des candidats par l'organisation du pays [au moins 3 stams (collections) et 12 individuels pour toutes les catégories sauf le chant, 2 stams (collections) et 4 individuels];
- ✎ les dossiers complets (formulaire d'identité C.O.M., partie théorique et ensemble les fiches de jugement des examinateurs et des candidats) avec un rapport d'appréciation seront transmis par le superviseur, et contresignés par lui, au Secrétaire de l'O.M.J.;
- Toutes les corrections des épreuves pratiques seront faites par le C.E./O.M.J. ;
- ✎ chaque candidat ne peut passer l'examen O.M.J. que dans une discipline principale en tenant compte que pour les exotiques et la faune européenne, les hybrides peuvent éventuellement entrer en ligne de compte comme discipline complémentaire;

- ✎ les candidats-juges O.M.J. doivent être juges dans la spécialité choisie depuis au moins 5 années complètes (à examiner par le superviseur);
- ✎ l'organisation d'examens dans le pays est complètement à charge de celui-ci y compris les frais de voyage, et le cas échéant de séjour, du superviseur détaché du C.E. /O.M.J. ou du C.D. / C.O.M..

- ❑ Délivrance des bagues: il est rappelé aux pays-membres que les bagues doivent être délivrées aux amateurs-éleveurs, au plus tôt, à partir du 1^{er} octobre de chaque année, et ce pour tous les oiseaux. (voir «Les Nouvelles» N° 85 de mars 1991).

Attention : Seul l'éleveur est responsable de la dimension des bagues.

Toute bague déformée, illisible, ou trop grande, entraînera la disqualification du sujet exposé.

- *Il est rappelé que pour participer au «Mondial» avec des oiseaux portant des bagues délivrées par un pays-membre, l'amateur-exposant doit, **OBLIGATOIREMENT**, avoir son domicile principal dans ce pays. Il est, de plus, précisé aux pays-membres que toute infraction entraînera la disqualification de tous les oiseaux des contrevenants.*
- **Les exposants «en duo»** ne sont pas reconnus lors des mondiaux et lors des expositions internationales organisées sous le patronage de la C.O.M.. Ces exposants devront être refusés par les pays concernés.
- *Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.*
- *Toute infraction constatée lors des dites expositions seront sanctionnées par une disqualification des oiseaux inscrits de cette manière.*

- ❑ Les cotisations annuelles sont, actuellement, fixées comme suit :

← C.O.M.

€ 150,00	pour moins de 2000 membres
€ 300,00	de 2001 à 3000 membres
€ 400,00	de 3001 à 4000 membres
€ 500,00	de 4001 à 5000 membres
€ 600,00	de 5001 à 6000 membres
€ 700,00	de 6001 à 7000 membres
€ 800,00	de plus de 7000 membres

- **O.M.J.** € 10,00 par juge O.M.J. et € 10,00 droit d'entrée d'un juge O.M.J..

- ✎ **ATTENTION: il est rappelé que les cotisations doivent être réglées avant le 31 mars de chaque année.**

- ❑ **La C.O.M. est enregistrée** sous le numéro V.413.416 auprès de la Chambre de Commerce de La Haye, Pays-Bas.



ALLEMAGNE

Kanaria Lörrach 1900 E.V.

IPOS 2007

Lieu: Alemannenhalle à Maulburg, faubourg de Lörrach

Enlogement des oiseaux:

jeudi, 1 novembre de 12.00 à 21.00 heures

Jugement: vendredi, 2 novembre

Ouverture au public:

samedi, 3 novembre de 10.00 à 18.00 heures

dimanche, 4 novembre de 09.00 à 16.00 heures

Remise des prix: samedi, 3 novembre à 20.00 heures

Délogement des oiseaux:

dimanche, 4 novembre à 16.30 heures

Informations: Herr Bertrand MOSER, 5 Rue de d'Eglantine, F – 68260 Kingersheim (France)

Tél. / fax: 0033-3.89.52.72.79

E-mail : bertrand.moser@libertysurf.fr

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Bernardino Yeves

BELGIQUE

V.v.N.K. (Vereniging voor Nieuwe Kleurkanaries) Geel

35^{ième} Exposition internationale «Nieuwe Kleurenschouw»

Exposition internationale uniquement pour les canaris de couleur - Classe A (bagués de l'année)

Lieu:

Nekkerhal, Mechelsbroekstraat à Mechelen (Malines)

Enlogement des oiseaux:

mardi, 30 octobre à partir de 14 h.00

Jugements: mercredi, 31 octobre et jeudi 1 novembre

Ouverture officielle:

vendredi, 2 novembre à 19.30 heures

Ouverture au public: (y compris la classe de vente)

samedi, 3 novembre de 09.00 à 17.00 heures

et dimanche, 4 novembre de 09.00 à 15.30 heures

Remise des prix:

dimanche, 4 novembre à 15.30 heures

Délogement des oiseaux:

dimanche, 4 novembre à 15.30 heures

Pour toutes informations et bulletins d'inscription:
De heer Désiré NOEL, Secrétaire

Kappelleweg, 34 B – 2230 Ramsel (Belgique)

Tél./fax : 016 – 69.67.78

E-mail: desire.noel@adinsec.com

website: www.vvnk.org

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Roberto Rossi

Gouden Ring Bague d'Or Roeselaere

Exposition internationale

Lieu: Expo Roeselaere, Diksmuidsesteenweg 400, B-8800 Roeselaere

Enlogement des oiseaux: mercredi, 28 novembre

Jugement: jeudi, 29 novembre

Ouverture officielle: vendredi, 30 novembre

Ouverture au public: (y compris la classe de vente)

samedi, 1 décembre de 09.00 à 18.00 heures

et dimanche, 2 décembre de 09.00 à 18.00 heures

Remise des prix: dimanche, 2 décembre

Délogement des oiseaux:

dimanche, 2 décembre

Informations: Dirk DUMON, Zwevezelestraat 30, B – 8810 Lichtervelde (Belgique) Tél. 00-32. 51 72 28 49

E-mail: dirkdumont@compaqnet.be

Website: <http://www.goudenring.be>

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Alessandro Paparella

ESPAGNE

VIII Concurso Internacional Ciudad de Dos Hermanas (Sevilla)

Organisation: Asociación Ornitológica Nazarena «El Canario» de Dos Hermanas (Sevilla)

Presidente : D. Cristóbal Rincón Garcia, C / Verdiales, 13 E – 41700 Dos Hermanas / Sevilla (Espagne)

Lieu: Recinto Ferial, Caseta Exmo. Ayuntamiento, E – 41700 Dos Hermanas

Enlogement des oiseaux:

vendredi 2 et samedi 3 novembre

Jugement: dimanche 4 et lundi 5 novembre

Ouverture officielle: mercredi 7 novembre

Ouverture au public: du 7 au 11 novembre

Délogement des oiseaux: dimanche 11 novembre

Superviseur C.O.M./O.M.J.: Roberto Rossi



🏠 **Concurso Internacional Club de Canarios de Postura Al'Andalus (San Fernando / Cádiz)**

A. O. Club de Postura Al 'Andalus
Presidente: D. Francisco Aparicio Segundo,
C/ Servando Gutiérrez 11 – Bajo Izquierda
E – 11100 San Fernando / Cádiz (Espagne)

Lieu: Pabellón Polideportivo «El Castillo»,
CI Magallanes, s/nº San Fernando / Cádiz

Enlèvement des oiseaux:
du samedi 27 au mardi 30 octobre
Jugement: mercredi 31 octobre
Ouverture officielle: jeudi 1 novembre
Ouverture au public: du 1 novembre au 4 novembre
Délogement des oiseaux: dimanche 4 novembre

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Maurice Level

🏠 **Concurso Internacional de Vecindario 2007 Las Palmas de Gran Canaria**

Asociación Ornitológica «El Capirote»
Responsable: D. Segundo Rodríguez Campos,
E – 35110 Doctoral-Vecindario
Las Palmas de Gran Canaria (Espagne)

Lieu: Pabellón Usos Múltiples Ateneo de Vecindario
Enlèvement des oiseaux:
samedi 20 et dimanche 21 octobre
Jugements:

lundi 22 et mardi 23 et mercredi 24 octobre
Ouverture officielle: vendredi 26 octobre
Ouverture au public: du 26 au 28 octobre
Délogement des oiseaux: lundi 28 octobre

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Gino Cortese

🏠 **V Concurso Internacional «Faisán de oro»**

Sociedad Ornitológica Recreativa «Buenos Amigos»
Presidente: D. Ignacio Dorronsoro Iribarrer, C/ General
Freire, s/nº E – 20302 Irún (Guipúzcoa), (Espagne)

Lieu: Feria de Muestra FICOPA

Enlèvement des oiseaux:
jeudi 8 et vendredi 9 novembre
Jugements: samedi 10 et dimanche 11 novembre
Ouverture officielle: mardi 13 novembre
Ouverture au public: du 14 novembre au 18 novembre
Remise des prix: dimanche 18 novembre
Délogement des oiseaux: dimanche 18 novembre

Superviseur C.O.M./O.M.J.: Gino Cortese

🏠 **XII Concurso Internacional « Isla de Tenerife », Santa Cruz de Tenerife**

Asociación de Canaricultores «Pinzón del Teide»
Presidente: D. Juan Sosa Calcines, C/ Poeta Zero, 28
E – 38006 Santa Cruz de Tenerife (Espagne)



Lieu : Centro Internacional de Ferias y Congresos de Santa Cruz de Tenerife

Enlogement des oiseaux: vendredi 2 novembre
Jugements: samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 novembre
Ouverture officielle: mercredi 7 novembre
Ouverture au public: du 7 novembre au 11 novembre
Remise des prix: samedi 10 novembre
Délogement des oiseaux: dimanche 11 novembre

Superviseur C.O.M./O.M.J.: Gino Cortese

▣ **Concurso Internacional Asociación de Canaricultores "Taoro de La Orotava" (Santa Cruz de Tenerife)**

Asociación de Canaricultores Taoro
Presidente: D. Miguel Ángel Dominiguz Dominiguez,
Edificio Usos Múltiples-La Torrita- E. - 38300 La Ortava (Santa Cruz de Tenerife)

Lieu: Sociedad Cultural Liceo de Taoro – Plaza de la Constitución, s/nº La Ortava (Santa Cruz de Tenerife)

Enlogement des oiseaux: lundi 29 octobre
Jugements: mardi 30 et mercredi 31 octobre
Ouverture officielle: jeudi 1 novembre
Ouverture au public: du 1 au 4 novembre
Remise des prix: dimanche 4 novembre
Délogement des oiseaux: lundi 5 novembre

Superviseur C.O.M./O.M.J.: Christian Lemee

▣ **Concurso Internacional Sociedad Ornitológica "Amics del Vendrell" de El Vendrell (Tarragona)**

Sociedad Ornitológica «Amics del Vendrell»
Presidente: D. Antonio Vaquer Plana,
c/o Hotel d'Entitats, Cl Cami Reial, 13-17
E - 43880 El Vendrell -Tarragona (Espagne)

Lieu: Pabellón Pau Casals, Avda. Salvador Palau Rabazo (Zona escolar).

Reception d'exemplaires 26 y 27 Decembre de 2007 de 9 A 13 Y de 16 a 21 h.

Jugement 28 y 29 de Decembre de 2007
Inauguración oficial 1 janvier de 2008 a las 19 h.
Ouverture au public 2, 3 y 4 janvier de 2008 de 9 a 13 y de 17 a 20 h.
Cloture 5 janvier a las 11 h.

Superviseur C.O.M./O.M.J.: Christian Lemee

FRANCE

▣ **Concours International de SIX FOURS LES PLAGES (VAR-France)**

(Toutes catégories sauf canaris de chant)

« **Festival International 2007 du CTC-Club Technique Canaris Couleurs UOF COM France** »

Organisateurs: Amicale Ornithologique "La Provençale" Ollioules (Var France)

Renseignements et inscriptions: Marie Claire TARNUS
23 chemin du vieux four - 83150 BANDOL (Var France) – Tél : 00 33 (0) 494.29.12.21 – Fax : 00 33 (0) 494.24.40.82 – GSM : 00 33 (0) 661.71.65.62 – e-mail : marieclairetarnus@vanadoo.fr

Lieu : Six Four Les Plages (Var France)

Enlogement des oiseaux: mercredi 7 novembre
Jugements: jeudi 8 et vendredi 9 novembre
Ouverture officielle: samedi 10 novembre
Ouverture au public:
samedi 10 et dimanche 11 novembre
Remise des prix: samedi 10 novembre
Délogement des oiseaux: dimanche 11 novembre

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Alessandro Paparella

ITALIE

▣ **Società Ornitologica Reggiana,**

c/o Grisendi, Renzo - Via Elli Manfredi 57 / 3

I - 42100 Reggio Emilia (Italie)

Tél. : 00-39. 0522 – 51 51 18

28^{ème} Exposition internationale « Città del Tricolore »

Lieu: presso il Centro Fieristico di Mancasale

Enlogement des oiseaux:
dimanche 18 et lundi 19 novembre
Jugements: mardi 20 et mercredi 21 novembre
Ouverture officielle:
vendredi 23 novembre à 16.00 heures
Ouverture au public:
samedi 24 et dimanche 25 novembre
Remise des prix: samedi 24 novembre
Délogement des oiseaux: dimanche 25 novembre

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Pierre Groux

▣ **Associazione Ornitologica Friulana**

c/o Zanfagnin Sergio Via Butkovich 12

I – 34070 Savogna Isonzo (GO) (Italie)

Tél.: 00-39. 0481-22 22 19



23^{ième} Exposition internationale "Città di Udine"

Lieu: presso Ente Fiera Udine Esposizioni Toreano di Martignacco Udine

Enlogement des oiseaux: mercredi 24 octobre
Jugement: jeudi 25 octobre
Ouverture au public:
samedi 27 et dimanche 28 octobre
Remise des prix: dimanche 28 octobre
Délogement des oiseaux: dimanche 28 octobre

Superviseur C.O.M. / O.M.J. : Jean-Pierre Rotzetter

 Associazione Ornitologica Pugliesi

c/o Via Davide Lopez, 20 I – 70123 Bari (Italie)
Tél.: 00-39. 080 – 57 46 910
8^{ième} Mostra Internazionale del Mediterraneo

Lieu: presso Ente Fiera del Levante, Lungomare starita

Enlogement des oiseaux: lundi 29 et mardi 30 octobre
Jugement: mercredi 1 et 2 novembre
Ouverture au public:
samedi 3 et dimanche 4 novembre
Remise des prix: dimanche 4 novembre
Délogement des oiseaux: dimanche 4 novembre

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Jean-Pierre Rotzetter

 Associazione Ornitologica Atesini

c/o Natalizi, G.Pietro Via Palermo 38/6
I – 39100 Bolzano (Italie)
Tél.: 00-39. 0471.20.13.58
2^{ième} Exposition internationale

Lieu: Palazzo della Fiera di Bolzano

Enlogement des oiseaux: mercredi 31 octobre
Jugement: jeudi 1 novembre
Ouverture au public: samedi 2 et dimanche 3 novembre
Remise des prix: dimanche 3 novembre
Délogement des oiseaux: dimanche 3 novembre

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Jean-Pierre Rotzetter

 Associazione Ornitologica Etnea / Associazione Misterbianchese

c/o Pappalardo, Antonino
Via Tre monti, 6
I – 95030 Pedara (CT) (Italie)

Vasta, Rosario - Via Luigi Capuana, 39
I - 95039 Trecastagni (CT)

3^{ième} Mostra Internazionale Etnea-Misterbianchese

Lieu: Centro Fieristico "Le Ciminiere" di Catania

Enlogement des oiseaux: lundi 15 octobre
Jugement: mardi 16 et mercredi 17 octobre
Ouverture officielle: samedi 20 octobre à 11.00 heures
Ouverture au public:
samedi 20 et dimanche 21 octobre
Remise des prix: dimanche 21 octobre à 11.00 heures
Délogement des oiseaux:
dimanche 21 octobre à 18.00 heures

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Pierre Groux

 A.P.O.V. – Vicenza / A.O.A. Arzignano,

c/o Zattera, Carlo - Via San Francesco, 11/A I -
36078 Valdagno (VI) Italia
Tél.: 00-39. 0445. 40 66 62 et fax: 00-39. 0445. 40 40 42
E-mail : apovvicenza@libero.it
Tél. : 00-39. 338.664.31.70
7^{ième} Exposition internationale « Città del Palladio »

Lieu: Ente Fiera Vicenza nel Padiglione « L »
Viale del Lavoro, 69 36100 Vicenza

Enlogement des oiseaux:
mardi 6 novembre de 09.00 à 20.00 heures
Jugements: mercredi 7 et jeudi 8 novembre
Ouverture officielle:
vendredi 9 novembre à 16.00 heures
Ouverture au public: 9 (à 16.00 heures) 10 et 11
novembre de 09.00 à 18.00 heures
Remise des prix: samedi 10 novembre à 20.00 heures
Délogement des oiseaux:
dimanche 11 novembre à 18.00 heures

Superviseur C.O.M. / O.M.J. : Pierre Groux

 Associazione Ornicultori Cesenate,

c/o Casella Postale N° 148,
I – 47023 Cesena (FO) Italia et/ou
Sig. Farabegali Paride
Via Comunale Sala 1249
I – 47023 Ruffio di Cesena (FO) Italia
Tél.: 0039 – 0547. 300 304

Lieu: Ente Fiera Agri – Cesena, Via Dismano –
Quartiere Pieve Sestino, I – 47023 Cesena (FO)

Enlogement des oiseaux:
mardi 6 novembre de 09.00 à 20.00 heures



Jugements: mercredi 7 et jeudi 8 novembre
Ouverture officielle:
samedi 10 novembre à 09.00 heures
Ouverture au public:
samedi 10 et dimanche 11 novembre
Remise des prix: dimanche 11 novembre à 11.00 heures
Délogement des oiseaux:
dimanche 11 novembre à 18.00 heures

Superviseur C.O.M. / O.M.J. : Maurice Level

A.S.O.T. di Catano Primo (MI) – A.O.B.A. di Busto Arsizio (VA)

1^{ère} Malpensa International Ornithological Show
1^{ère} Concorso Ornithologico Internazionale di Malpensa
c/o Schedato, Ferruccio Fax: 0039.0331.25.24.88
.....

Lieu: Polo Fieristico Sud Malpensa – Via Del Lavoro 5
– I – 20022 Castano Primo (MI)

Enlogement des oiseaux:
mardi 24 octobre de 09.00 à 22.00 heures
Jugements: mercredi 25 et jeudi 26 octobre
Ouverture officielle: samedi 27 octobre à 09.00 heures
Ouverture au public:
samedi 27 et dimanche 28 octobre de 09.00 h. à 18.00 h.
Remise des prix: dimanche 28 octobre
Délogement des oiseaux: dimanche 28 octobre

Superviseur C.O.M. / O.M.J. : Bernardino Yeves

Associazione Ornitologica Marca Trevigiana,

Exposition internationale uniquement pour les canaris
de chant - sections A, B et C

c/o Sig. Fantinello, Alfredo Via Passo San Boldo 10
I – 30020 Fossalta di Piave (VE) Italia
Tél. : 0039 0421.67.104 – Tél. : 0039 0041.67.92.85 – e-
mail: fantinelloutensili@libero.it

Lieu: Hotel Eraclia, Via Martiri 13
San Donà di Piave (VE)

Enlogement des oiseaux: jeudi 3 janvier 2008
Jugements: vendredi 4 et samedi 5 janvier 2008
Ouverture officielle:
dimanche 6 janvier 2008 à 08.30 heures
Ouverture au public:
dimanche 6 janvier 2008 à 11.30 heures
Remise des prix: dimanche 6 janvier
Délogement des oiseaux: dimanche 6 janvier

Superviseur C.O.M. / O.M.J. : Maurice Level

PAYS-BAS

Belangenbehartiging Europese Cultuurvogel

9^{ème} Exposition internationale uniquement pour la
Faune Européenne et hybrides
Frans van Outhesden, secrétaire a.i. B.E.C.,
Tilburgseweg 12, NL – 5061 CD Oisterwijk (Pays-Bas)
Tel.: 00-31. 13. 52 84 804
E-mail : f.outhesden@planet.nl
Lieu: zaal « Valkenhorst », Oirschotsedijk 23, NL-5657
AD Acht / Eindhoven

Enlogement des oiseaux: mardi 27 novembre
Jugement: mercredi 28 novembre
Ouverture officielle:
jeudi 29 novembre
Ouverture au public:
du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre
Remise des prix:
dimanche 2 décembre à 15.00 heures
Délogement des oiseaux:
dimanche 2 décembre à 16.30 heures

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Jean Pierre Rotzetter

PORTUGAL

2^{ème} Championnat Ornithologique International C.O.M. de l'Atlantique

Président du Comité Organisateur:
Carlos Fernando Ramôa
Rua da Vila Velha, 45
P-4490-555 Póvoa de Varzim, Portugal
Tel. 00351 969 011 071
Fax: 00351 252 618 483
e-mail: vilardemouros@hotmail.com
site internet du Championnat:
www.ciatlantico.com.sapo.pt

Lieu: Pavilhão Municipal de Póvoa de Varzim, Ville de
Póvoa de Varzim, Portugal

Enlogement des oiseaux: dimanche 28 octobre
Jugement: lundi 29 et mardi 30 octobre
Ouverture officielle:
jeudi 1 novembre à 15.00 heures
Ouverture au public:
du jeudi 1 au dimanche 4 novembre
Remise des prix:
samedi 3 novembre
Délogement des oiseaux:
dimanche 4 novembre à 18.00 heures

Superviseur C.O.M. / O.M.J.: Pierre Groux



REPARTITION DES JUGES O.M.J. POUR LES PROCHAINS MONDIAUX HEMISPHERE NORD

Les nouvelles dispositions adoptées pour les jugements dans les Mondiaux entraînent une réduction du nombre des juges. Afin de permettre une participation plus équitable des juges O.M.J. de chaque pays-membre, le C.E.-O.M.J. a décidé d'adopter la règle de répartition suivante:

- ❑ Les pays-membres seront classés en deux groupes A et B.

L'appartenance des pays-membres aux groupes A et B sera examinée chaque année.

- ❑ Pour faire partie du groupe A les pays-membres devront:

- * exposer un nombre d'oiseaux important
- * posséder au minimum vingt (20) juges O.M.J.

Tout pays-membre remplissant les conditions requises accèdera automatiquement au groupe A.

- ❑ Tous les pays-membres qui ne remplissent pas ces deux conditions feront partie du groupe B.
- ❑ Les pays-membres du groupe B pourront désigner un total de trois (3) juges O.M.J. chaque année: un (1) juge portugais et deux (2) juges à tour de rôle entre les autres pays-membres.

Composition du groupe A:

1. Allemagne
2. Autriche
3. Belgique
4. Espagne
5. France
6. Italie
7. Pays-Bas
8. Suisse

Composition du groupe B:

1. Croatie
2. Danemark
3. Grande-Bretagne
4. Malte
5. Pologne
6. Portugal
7. Puerto Rico
8. Serbie Montenegro
9. Slovénie
10. Tchéquie



REUNIONS DES COMITE DIRECTEUR C.O.M. ET COMITE EXECUTIF O.M.J. TENUES LES 7, 8 ET 9 SEPTEMBRE 2007 A PIACENZA (ITALIE)

Etaient présents

pour la C.O.M.:

MM. S. Cirmi, B. Yeves, R. Hoffmann, P. Milheiro Maia,
A. Van Roelen-Janssen, et C. Lemee.

pour la C.O.M.-H.S.:

M. L.F.F. Beraldi, Président.

pour l'O.M.J.:

MM. P. Groux, G. Cortese, A. Paparella, M. Level, R.
Rossi et J.P. Rotzetter.

pour la C.O.M.P.E./C.R.O.:

M. G. Van Limbergen

pour la COM-Belgique, organisatrice du «Mondial 2008» à Hasselt (Belgique):

MM J. Bleyen, Jos Smeyers ; Eugene de Troyer

Le vendredi 7 septembre 2008 de 18.00 à 20.00 heures
les membres du C.D.-C.O.M., C.E.-O.M.J. , C.O.M.P.E./
C.R.O.

Le samedi 8 septembre 2008, le Président Général
Salvatore Cirmi ouvre la seconde séance à 09.00
heures.

Monsieur Cirmi souhaite, ensuite, la bienvenue, tout
spécialement aux amis néerlandais, organisateurs du
«Mondial 2008» à Hasselt.

Il les remercie pour ce qu'ils ont déjà accompli pour
que le Championnat du Monde 2008, soit un grand
succès.

La première partie de la réunion a, pour but principal, la
mise au point de nombreux détails pour l'organisation,
notamment l'examen du Cahier des Charges et des
ajouts ou modifications qui doivent, si nécessaire, y
être apportés.



Au début des présentes « Les Nouvelles », sont reprises les dates du programme du « Mondial 2008 » à Hasselt, tel qu'il a été élaboré avec les organisateurs.

ATTENTION

Tous les **bulletins d'inscription** doivent être centralisés et envoyés par les C.O.M. ou entités nationales (pays étrangers). Ils doivent être dûment complétés en lettres majuscules ou de préférence dactylographiés.

Aucun bulletin séparé ne sera accepté. Le(s) numéro(s) de stam de l'éleveur doit(vent), *obligatoirement*, figurer sur le bulletin d'inscription.

▣ *Nous attirons spécialement l'attention des exposants et des secrétaires nationaux sur cette obligation, car il est rappelé que l'absence de ce (de ces) numéro(s) provoque régulièrement des disqualifications d'oiseaux médaillés, ce qui est très regrettable.*

Les **bulletins d'inscription (formulaire C.O.M.)** doivent être envoyés, par pli recommandé ou par une société de transport express de courrier, à l'adresse suivante :

Secrétariat Général du Comité Organisateur

c/o Mr. Jan Van Looy

Pastoor Van Der Auweraststraat 34

452640 Mortsels - Belgique

Tél. : 00 32 03/455.14.42

E-mail : secretaris@kbof.be

Website mondial : www.mondial2008.be

Website salle d'exposition : www.ethiasarena.be

Les **bulletins d'inscription** devront être en sa possession pour le **15 décembre 2008 au plus tard**.

Les organisateurs insistent pour que cette date soit scrupuleusement respectée ceci pour des raisons évidentes d'enregistrement dans l'ordinateur (PC). Une confirmation de réception sera envoyée aux pays-membres concernés.

Le **paiement des inscriptions** devra être effectué pour cette même date également. Tous les frais sont à charges du pays donneur d'ordre. Des instructions particulières détaillées (certificat vétérinaire, attestation CITES, formalités de douane, contrôle vétérinaire, etc.) seront jointes aux bulletins d'inscription qui seront envoyés aux pays-membres, en 5 différentes langues (français, anglais, espagnol, allemand et italien), pour le 1^{er} octobre 2007 au plus tard. **Il est rappelé que les droits d'inscription sont dus pour les oiseaux inscrits au Championnat du Monde, PRESENTS OU NON.**

Tous les oiseaux doivent parvenir ensemble à l'enlogement. Les oiseaux devront être enlogés uniquement par le(les) convoyeur(s) officiel(s) de chaque pays. Celui(ceux)-ci s'occupera(ont) également du délogement. Les formalités de retour des oiseaux

(réimportation) incombent aux C.O.M. ou entités nationales suivant leurs propres législations.

▣ **Droit d'inscription en euro par oiseau: € 8,00 + € 1,00 (assurance).**

▣ **Prix du catalogue (palmarès) en euro**, obligatoire pour les exposants: **€ 12,00**

Les **juges** devront *obligatoirement* être présents au Congrès O.M.J. qui se tiendra le vendredi 18 janvier 2008 à 18.00 heures. Lors de cette réunion seront constitués les différents collèges et seront données les directives quant au déroulement des jugements. Le lieu de la réunion sera mentionné dans la lettre-invitation à juger qui sera envoyée aux juges par le Secrétaire O.M.J.. Les juges auront, pour éviter toutes difficultés dans le remboursement de leurs frais de transport, à se conformer **STRICTEMENT** aux instructions reprises dans cette lettre d'invitation à juger.

▣ Les membres des C.D.-C.O.M., C.E.-O.M.J., C.O.M.P.E./C.R.O., le Président C.O.M.-H.S. et l'équipe informatique seront logés à:

HOLIDAY INN HASSELT

Kattegatstraat 1,

B - 3500 HASSELT -Belgique

Tél.: (00-32) 11 24 22 00

Fax : (00-32) 11 22 39 35

e-mail : hotel@holiday-inn-hasselt.com

www.holiday-inn.com/hasseltbel

▣ Les convoyeurs seront logés à:

HOTEL IBIS HASSELT CENTRUM

Thonissenlaan 52

BE - 3500 HASSELT-Belgique

Tél.: (00-32) 11 23 11 11

Fax: (00-32) 11 24 33 23

e-mail : H1456@accor.com

www.ibishote.com

▣ Les juges seront également logés à :

HOTEL EXPRESS

BY HOLIDAY INN HASSELT

Thonissenlaan 37,

B - 3500 HASSELT - Belgique

Tél.: (00-32) 11 37 93 00

Fax : (00-32) 11 37 93 01

e-mail : hotel@express-hihasselt.com

www.hiexpress.com/exhasselt



LA COMMISSION DE CONTROLE MONDIAL 2008 sera composée des personnes suivantes:

- Présidence général et coordinateur général:
Salvatore Cirmi / Bernardino Yeves
- Présidence partie technique:
Pierre Groux
- Chant, section A, B et C:
Maurice Level
- Canaris de couleur, section D:
Roberto Rossi
- Canaris de posture, section E:
à désigner
- Exotiques, section F (y compris O et P):
Alessandro Paparella
- Faune européenne, section G et Hybrides, section H:
Gino Cortese
- Psittacidés, sections I – N:
Jean Pierre Rotzetter
- La partie administrative sera assurée par:
Rolf Hoffmann (chef de bureau) et Christian Lemee
(remplaçant .P. Milheiro Maia et/ou A. Van Roelen-Janssen)

Comme demandé par l'O.M.J., les organisateurs désigneront des personnes compétentes (juges O.M.J. et/ou nationales) pour aider la Commission de Contrôle, spécialement pour la contrôle des bagues.

Le Président Général S. Cirmi lève la séance à 19,00 heures.

Le samedi 8 septembre 2008, la troisième partie (membres C.D.-C.O.M. et responsable C.O.M.P.E. / C.R.O.) a débuté à 15.00 heures pour se terminer à 17.00 heures.

Les points importants suivants ont été examinés :

- Aperçu activités 2007 et objectifs 2008
- Situation financière janvier / août 2007
- Élections et réélections partielle Comité Directeur de la C.O.M. (démission E. Gracia,)
- Examen des propositions administratives des pays et présentation éventuelle des propositions du C.D.-C.O.M.
- Rapportage « Mondial-H.S. »
- Candidatures « Mondial 2012 »
- Situation
- Nouveaux relations avec des pays non affiliés
- Rapports des responsables C.D. des différents pays-membres et du responsable COMPE / CRO
- Rapport sur le développement et actualisation d'internet
- Divers:

La séance de clôture (membres C.D.-C.O.M., C.E.-O.M.J. responsable C.O.M.P.E. / C.R.O.), le samedi

8 septembre 2007, a débuté à 9,30 heures pour se terminer à 15,00 heures.

Les points importants suivants ont été examinés :

- Considération « Mondial 2008 » et des mesures éventuelles à prendre pour l'avenir
- Candidatures « Mondial » 2012
- Examen des propositions administratives et techniques O.M.J.
- Tableau des juges officiels et réserves pour le « Mondial 2008 » (le tableau se trouve en annexe)
- Superviseurs expositions internationales C.O.M.
- Examens juges O.M.J. et désignation des superviseurs
- Standards O.M.J.
- Recueil O.M.J. en différentes langues
- Résumé réunions C.D.-C.O.M. et C.E.-O.M.J.
- Ratifications des décisions O.M.J. (e.a. les disqualifications)
- Autres points divers

S. Cirmi,
Président Général

A. Van Roelen-Janssen,
Secrétaire Général

PROPOSITIONS ADMINISTRATIVES C.O.M.

Cette année il n'y a pas aucune proposition administrative C.O.M. de sorte que l'études des propositions administratives, comme prescrit ci-après, ne sera pas applicable.

ETUDES DES PROPOSITIONS

- Les C.O.M. ou entités nationales (pays-membres) sont priées de répondre par «OUI» ou par «NON» à chacune des propositions administratives.
- Leurs réponses devront parvenir, au plus tard, le 30 novembre 2007, au Président Général de la C.O.M. Monsieur S. Cirmi.
Une copie de ces réponses sera adressée au Secrétaire Général de la C.O.M. Madame A. Van Roelen-Janssen.
- Lors du Congrès du premier week-end de septembre, le Comité Directeur C.O.M. examine les propositions administratives et/ou techniques, introduites par les pays-membres et donne son avis quant à leur application éventuelles. Le cas échéant, il introduit lui-même des propositions administratives et/ou techniques. C'est inutile, pour les pays-membres, d'introduire des propositions administratives et/ou techniques concernant le même sujet pendant une période de trois années. Elles seraient, en effet, automatiquement refusées.



RAPPORT TECHNIQUE O.M.J.

La réunion O.M.J. s'est tenue le 8 septembre 2008 à 10.00 heures pour se terminer à 13.00 heures et le 14.00 heures pour se terminer à 18.15 heures.

Les points importants suivants ont été examinés :

- Etude ses propositions des modifications des statuts de la C.O.M.
- Règlement O.M.J., point sur la diffusion de ce document
- Relations et communications avec les COM Nationales (courriers et copies)
- Questionnaires pour les examens OMJ pour toutes les catégories
- Les examens pour juges O.M.J. et la désignation des superviseurs
- Expositions internationales 2007 : désignation des superviseurs
- Point sur les standards en cours de réalisation
- Point sur le Mondial de Hasselt. Répartition des juges par pays, Commission de contrôle, désignation des membres...
- Examen des propositions administratives et techniques O.M.J.
- Prochaine réunion technique des experts en 2009 (section G, Faune Européenne et section H, Hybrides)
- Questions diverses.

PROPOSITIONS ADMINISTRATIVES O.M.J.

Cette année il n'y a pas aucune proposition technique O.M.J. de sorte que l'étude des propositions techniques, comme prescrit ci-après, ne sera pas applicable.

PROPOSITIONS TECHNIQUES O.M.J.

Cette année il n'y a pas aucune proposition technique O.M.J. de sorte que l'études des propositions techniques, comme prescrit ci-après, ne sera pas applicable.

COMMUNICATIONS ADMINISTRATIVES C.O.M. - O.M.J.

COMMUNICATIONS TECHNIQUE

LA LISTE DES SECTIONS ET DES CLASSES

La liste mise à jour se trouve en annexe n° 3 et sera publiée d'année en année aux Nouvelles de Septembre.

BAGUES DE COULEUR

Le C.E.-O.M.J. a décidé de remplacer la couleur doré par la couleur pourpre. On a constaté des problèmes avec les bagues doré dont les inscriptions sont difficile à lire et à reconnaître.

Les couleurs RAL pour ces années sont les suivantes:

2006	rouge	RAL	3002
2007	noir	RAL	9005
2008	bleu foncé	RAL	5019
2009	violet	RAL	4008
2010	orange	RAL	2003
2011	bleu foncé	RAL	5019
2012	rouge	RAL	3002
2013	noir	RAL	8005
2014	vert clair	RAL	6019

Le Congrès O.M.J. à Piacenza (2007) a accepté la reconnaissance des bagues en matière synthétique alternatives à celles utilisées actuellement pour toutes les sections.

CAGE EN CARTON

Au cours de son assemblée du 24 mars 2008, le C.E.-O.M.J. a décidé de faire usage de la cage en carton lors du "Mondial 2008" à Hasselt (Belgique), et ce pour les sections suivantes:

- Section D, canaris de couleur
- Section F, exotiques de petite taille
- Section G, faune européenne de petite taille
- Section H, hybrides de petite taille

Il s'agit bien entendu d'un essai du modèle présenté.

STANDARD DU CANARIS BRUN CLASSIQUE

Pendant le Congrès de Piacenza du 7/9 septembre 2007 le C.E./OMJ a décidé la publication de la modification du Standard du Canaris Brun classique. (Annexe N° 6) et le mise à jour de la clef COM pour le Canaris de coulerur « Cobalt ». (Annexe n° 7)



NOUVELLES RACES EN ETUDE

Au cours du Mondial de Hasselt seront présentées le IRISCH FANCY – pour la troisième fois – et URUCUM (bec rouge) pour la première fois.

RÉPÉTITION ! DÉCISION COMITÉ EXÉCUTIF O.M.J. : SECTION D à P

Devant la qualité sans cesse grandissante des oiseaux exposées le C.E.-O.M.J. a décidé de modifier les pointages maximum et minimum, de la façon suivante et à appliquer dès le mondial 2004 pour les expositions internationales C.O.M. et les Mondiaux:

<u>INDIVIDUELS</u>	<u>MAXIMUM</u>	<u>MINIMUM</u>	<u>STAMS</u>	<u>MINIMUM</u>
Médaille d' OR	94	90	OR	360
Médaille d' ARGENT	93	90	ARGENT	360
Médaille de BRONZE	92	90	BRONZE	360

NOUVELLES MUTATIONS ET RACES EN ÉTUDE

La reconnaissance d'une nouvelle mutation ou race:

- ☐ la demande doit être faite par un pays-membre qui fournit le standard et la documentation y afférents;
- ☐ présentation minimale « hors concours » (pas de médailles) : un (1) stam de 4 oiseaux et cinq (5) individuels par 1 éleveur ou plusieurs éleveurs différents, pendant au moins trois années consécutives aux mondiaux;
- ☐ le jugement des oiseaux est effectué par cinq (5) juges de pays différents, à l'exception d'un juge du pays-membre présentant ces oiseaux;
- ☐ les juges évalueront sur la base du standard présenté et donneront leur appréciation écrite;
- ☐ les oiseaux présentés doivent, au minimum, posséder 87 % des facteurs demandés dans le standard;
- ☐ si durant une année ces conditions ne sont pas remplies, la procédure doit être reprise au début.

Nota:

A titre uniquement consultatif et afin de répondre aux éventuelles explications complémentaires que souhaiteraient avoir le responsable du C.E.-O.M.J. ou les cinq (5) juges experts désignés, le pays qui demande une reconnaissance de mutation ou de race, peut envoyer un (1) spécialiste de la dite mutation ou race.

Nota:

- Le Congrès O.M.J. à Amiens (2003) a accepté la demande d'ajouter à la procédure de reconnaissance d'une race dans la section E (posture), la clause suivante:
- le standard de la race proposée doit être soumise à la réunion des experts de tous les pays membres de l'O.M.J. avant de pouvoir être représentée
 - ces derniers donneront leur avis en tenant compte de l'originalité, de l'intérêt et des qualités esthétiques de la race proposée
 - un vote, dégageant une majorité sera exigé avant de pouvoir la présenter au Championnat du Monde et de suivre la procédure existante

Motivation: afin d'éviter la prolifération de race de canaris de posture

- trop proche des existantes
- manquant d'originalité ou d'intérêt
- manquant de qualité esthétique

AUTRES INFORMATIONS

Examens juge O.M.J.

Quelques sessions seront organisées (pour un total de 42 candidats), c'est à dire :
à Roeselaere (Belgique), à Six Fours Les Plages (Var France), à Reggio Emilia (Italie), à Póvoa de Varzim (Portugal) et à Nova Gorica (Slovénie). Les pays seront informés par le Secrétaire O.M.J..

Réunions d'experts

Une réunion des experts O.M.J. de la Section « B »- **Malinois**- aura lieu en Janvier 2008 pendant le Mondial d'Hasselt (Belgique), et une réunion des experts OMJ de la section « G » -**Faune européenne**- et de la section « H » -**Hybrides**- aura lieu en Mars 2008 à Palaiseau (France).

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Toutes les décisions seront prises et présentées au CD-C.O.M. qui les a entérinées à Hasselt 2008 (Belgique).



LISTE OFFICIELLE DES 37 ADRESSES C.O.M. OU ENTITÉS NATIONALES

ANNEXE N. 1

Allemagne (DEU)

C.O.M. Deutschland
c/o Herr W. Wulf - Koordinator
Ewertstraße 7
D - 33154 Salzkotten
(Allemagne)

Herr D. Wirges
Technische Kommission AZ/DKB
Oberdorf 19
D - 64572 Büttelborn / Worfelden
(Allemagne)

Argentine (ARG)

Federacion Ornitológica Argentina (F.O.A.)
Virrey Liniers 1277
RA - 1241 Buenos-Aires (Argentine)

Autriche (AUT)

Herr Christian Reizelsdorfer (Ö.K.B.)
Böhmerwaldstrasse 12
A - 4600 Wels (Autriche)

Herr Gerald Bründl
Prunerstrasse 3
A - 4020 Linz (Autriche)

Belgique (BEL)

De heer A. Rogiers,
Président B.O.U - U.O.B.
Kalkoven, 97
B - 1730 Asse
(Belgique)

Brésil (BRA)

Federação Ornitológica do Brasil (F.O.B.)
Av. Francisco Matarazzo 455
Parque da Agua Branca
Cx.Postal 61131
BR - CEP 05071 - 970 Sao Paulo SP
(Brésil)

Bosnie-Herzégovine (BIH)

Savez Uzgajivaca Ptica Bosna i Hercegovina
ul. Augusta Brauna 10
BIH - 71000 Sarajevo
(Bosna i Hercegovina)

Bulgarie (BGR)

C.O.M. - Bulgaria
Association Bulgare d'Oiseaux Décoratif
c/o M. Trendafilov, Président
Strelbichte 19A/B App. 68
BG - 1404 Sofia
(Bulgarie)



Canada (CAN)

Monsieur Jacques Robichaud, Président Association
des Eleveurs d'Oiseaux de Montréal (A.E.O.M.)
7110, 8^{ième} Avenue
Montréal Québec Canada – H2A 3C4

Chili (CHL)

Sociedad Ornitologica Chilena (S.O.CH.)
Casilla 325-2 - Correo 2
RCH - Santiago de Chile (Chili)

Chypre (CYP)

Mr. S. Courtellarides,
Secrétaire - «Cyprus Canary Association»
P.O. Box 20673 - CY – Nicosia (Chypre)

Colombie (COL)

Federacion Ornitologica Colombiana (F.O.C.)
c/o Asociacion de Canaricultores y
Ornitofilos de Colombia (A.C.R.O.C.)
Apartado Aero n. 58206
CO - Bogota D.E. 2 (Colombie)

Croatie (HRV)

“Hrvatski Ornitoloski Savez”
c/o Mr. Adnan Kalajdzic,
‘Enel-Split’, Trg Hrvatske bratske zajednice 8 / III,
HR - 21000 Split (Croatie)

Cuba (CUB)

Asociacion Nacional Ornitologica de Cuba (A.N.O.C.)
Calle Infanta N° 402 (altos) Esq. A San Miguel
C – 10400 Municipio Centro Habana (Cuba)

Danemark (DNK)

Mr. Ronald Hvam
President C.O.M. Danmark
Moselundvej 10 - DK - 7442 Engesvang (Danemark)

Espagne (ESP)

Sr. D. Antonio J. Sanz Cobo
Secrétaire Général COM-ESPAGNE
Av. Francia, 65 puerta 25
E – 46023 Valencia (Espagne)

France (FRA)

M. Bernard Gassmann
Secrétaire Général
U.O.F. - C.O.M. France
2, Rue des Dahlias
F - 95500 Gonesse (France)

Grande-Bretagne (GBR)

Mr. Richard Lumley
Secretary C.O.M. Great Britain
20 Rayedale Close, Norton,
Malton, N. Yorkshire YO17 9 DQ (Angleterre)

Mr. S. Tammam
396 Ashley Road, Poole
BH14 OAA (Angleterre)

Grèce (GRC)

M. Dimitri Gurtis
Président C.O.M. Hellas,
Moraïti 81, Neo Psychiko
GR – 11527 - Athènes (Grèce)

Hongrie (HUN)

Confédération Nationale des Eleveurs d'Oiseaux
d'Agrément Hongroies
Mr Sándor Tóth, Président
Sóstói út 7/B III/7
H – 4400 Nyíregyháza (Hongrie)

Israel (ISR)

Israel Federation of Bird Breeders
c/o Mr. Avi Rubens
P.O. Box 20534 - IL - 38491 Hadera (Israel)

Italie (ITA)

C.O.M. Italia
Via Conciliazione 45/A
I - 29100 Piacenza (Italie)

Luxembourg (LUX)

Fédération Luxembourgeoise d'Ornithologie
c/o Secrétaire M. Louis Muller
33a, Haaptstrooss
L - 9835 Hoscheid-Dickt
(Grand Duché de Luxembourg)

Malte (MLT)

Bird Breeders' Association
c/o Mr. Joseph Barbara
Rudabell L. Gonzi Street
M – Tarxien Pla 12 (Malte)

F.Y.R. Macédonie (MKD)

Ornitoloska Federacija na Makedonija (O.F.M.)
c/o Mr. Zlatko Dimovski
ul. “73” br. 10 selo Volkovo
1000 Skopje (F.Y.R. Macédonie)



Pays-Bas (NLD)

C.O.M. Nederland
c/o de heer A.P. Braam
Keiendriesstraat 20
NL - 6685 AL Haalderen (Pays-Bas)

Suisse (CHE)

Secrétaire C.O.M. Suisse,
Mr. F. Vuillaume
Route du Jura, 40
CH - 2926 Boncourt (Suisse)

Pérou (PER)

Federación Ornitológica del Perú (F.O.P.E.)
Av. La Molina 1441 Urb. Sol de la Molina
La Molina – Lima 12 (Pérou)

Tchéquie (CZE)

Cesky Svaz Chovatelů
Maskova 3
CZ - 182 53 Praha 8 – Kobylisy (Tchéquie)

Pologne (POL)

C.O.M. Poland
c/o Mr. Krzysztof Wilczewski
ul. Krolowej Marysienki 21 m 112
PL – 02-954 Warsaw (Pologne)

Turquie (TUR)

The Canary & Cage Birds Federation
Pak Piliç Tesisleri
Yenibosna Metro İstasyon Yanı
TR - Bakırköy - Istanbul (Turquie)

Portugal (PRT)

Président C.O.M. Portugal
M. Raul Manuel Andrade Leitão
Av. Vasco da Gama, N° 317, 9º FC
P – 4490-410 Póvoa de Varzim (Portugal)

Uruguay (URY)

A.C.R.U.
Asociacion Canaricultores Roller del Uruguay
Av. Gal Rivera 3066
Casilla de Correo 16016
ROU - Montevideo (Uruguay)

Secrétaire C.O.M. Portugal

M. Adelino Vieira
Rua dos Marecos
P – 2000-764 Vale de Santarém (P)

Vénézuéla (VEN)

Président COM-Vénézuéla
M. Antonio Vieira
Pajarolandia
Final Avenida Casanova
Edif. Ionio, Local 1
YV – Caracas (Vénézuéla)

Puerto Rico (PRI)

Mr. Edgardo Oyola, COM-Puerto Rico,
PO Box 132
Palmer PR 00721-0132 (Puerto Rico)

Vice-Président COM-Vénézuéla

M. Dr. Augusto José Esteva H.
Av. 3G entre Calles 68A y 70
N° 68A – 54 Sector Bellas Artes - Apdo. 10.166
YV - Maracaibo (Vénézuéla)

Serbie Montenegro (SCG)

Savez organizacija za zastitu i odgoj ptica
Srbija & Crna Gora
c/o Mr. Slobodan Kulic, President
28, marta 25,
SCG - 16000 Leskovac (Serbie & Montenegro)

Slovaquie (SVK)

Slovensky Zväz Chovateľov Ustredný Výbor
Krizna 44
SK - 824 76 Bratislava 26 (Slovaquie)

Slovénie (SVN)

Z.D.V.V.P. Slovenije
Président Iztok Cilensek
C. 9. avgusta 8/d
SLO - 1410 Zagorje ob Savi (Slovénie)

REMARQUE IMPORTANTE

Nous demandons instamment aux C.O.M. et entités nationales membres, de nous faire part de toutes modifications qui devraient, le cas échéant, y être apportées, en ce qui concerne leur pays respectif.

Nous les en remercions d'avance et nous insistons aussi pour qu'à l'avenir tout changement d'adresse, de téléphone, de fax et/ou de E-mail soit communiqué, sans retard, au Secrétaire Général, avec copie au Président Général et au Président Général Adjoint, responsable par internet.



LISTE DES MEMBRES ACTIFS, CORRESPONDANTS ET CONSULTATIFS DE LA COMMISSION DE RECHERCHE ORNITHOLOGIQUE (C.R.O.)

ANNEXE N. 2

RESPONSABLE C.O.M. :

GASTON VAN LIMBERGEN,
Putteveld, 29
B – 9200 Dendermonde
(Belgique)
Tél. et fax : 00 – 32. 52. 21. 47. 33
E-mail : van.limbergen.g@belgacom.net

(les noms imprimés en **noir** sont les représentants nationaux)

♦ **ALLEMAGNE**

Dr. Hans Claeßen, biologiste, éleveur
Hauptstraße 4
D – 77836 Rheinmünster
(Allemagne)

♦ **BELGIQUE**

Yves BOTTON, docteur-vétérinaire
Allée des Artisans, 2
Zoning de Biron / Cinagro
B – 5590 Ciney
(Belgique)

Julien SMITZ, éleveur,
Président Société Générale Pinsonnière,
Chaussée de Liège, 210a
B – 4480 Engis
(Belgique)

Marcel RUELLE, écrivain, éleveur
Avenue des Acacias, 131
B - 4460 Horion-Hozémont
(Belgique)

Louis GONNISEN, écrivain, éleveur
Terbiest, 25
B – 3800 Sint Truiden
(Belgique)

♦ **BRÉSIL**

Dr. Pedro SALVANO FILHO, dir. revue, éleveur
Caixa Postal 238
BR – 86870-000 Ivaipora PR
(Brésil)

♦ **ESPAGNE**

A. BABRA GARCIA, juge honoraire,
écrivain, éleveur
Passerg Marina Julia 39
E - 08310 Argentona / Barcelona (Espagne)

Rafael CUEVAS MARTINEZ,
chroniqueur, éleveur
C / Villaralto 7
E - 14400 Pozoblanco / Córdoba (Espagne)

♦ **FRANCE**

Guy BARAT, éleveur
24, Avenue de la Vallée
F – 95820 Saint Leu la Forêt (France)

Aldo De FAVERI, chroniqueur, éleveur
Rue de l'Eglise
F - 76660 Grandcourt (France)

Jean-Michel EYTORFF, juge, Prés.d'Hon. I.C.C.
74, rue du Pardon
F – 95100 Argenteuil (France)

Jacques FAIVRE, juge, chroniqueur, éleveur
75, avenue Maréchal Juin
F - 39100 Dole (France)

René GARDIEN, juge, éleveur, responsable I.C.C.
30, Chemin vert, Saint Laurent
F - 08090 Charleville-Mézières (France)

Armand GAVILAN, chroniqueur, éleveur
82, rue de la Brise de la mer
F – 1380 Istres (France)

Maurice MARINGUE, écrivain, éleveur
Impasse Bel-Air 4
F – 71000 Macon (France)

Maurice Pomarède, Prof. Emeritus Biologie,
ancien responsable C.R.O. pour la C.O.M.,
19, rue de l'Hirondelle
F – 34090 Montpellier (France)

♦ **HONGRIE**

Endre MÜLLER, chroniqueur, éleveur
HRS 23801 / 2
H – 2071 Páty Kültérület (Hongrie)



♦ ITALIE

Giovanni CANALI, écrivain, chroniqueur, éleveur, juge
Membre C.T. Canaris de Couleur,
Via Cavalotti 12
I – 43100 Parma (Italie)

Dr. Alamanno CAPECCHI,
chroniqueur, éleveur
Via Tosco-Romagnola 554
I – 56020 La Rotta (PI) (Italie)

Sergio CRUSI, délégué Phoenix, éleveur
Viale de la Repubblica, 48
I - 73100 Lecce (Italie)

G. DE BASEGGIO, prof. Zootechnie,
écrivain, éleveur, éditeur,
Via Cerbai, 11
I – 40032 Camugnano (Italie)

Renzo ESUPERANZI, écrivain, juge, éleveur
Via Brodolini, 9
I – 60033 Chiaravalle (AN) (Italie)

Sergio LUCARINI, chroniqueur, juge, éleveur
Via Rodi, 37
I – 00195 Roma (Italie)

Daniele SCARPA, écrivain, éleveur, juge
Via Benedetto Croce, 14
I – 30027 San Dona di Piave (VE) (Italie)

♦ PAYS-BAS

Bart BRAAM, éleveur, juge
Keiendriesstraat 20,
NL – 6685 AL Haalderen (Pays-Bas)

Frans PIJNEN, chroniqueur, éleveur
Peeberg 73,
NL – 4641 LC Ossendrecht
(Pays-Bas)

Henk VAN DER WAL, éleveur, juge, écrivain,
Membre Research-Advies Groep MUTAVI
Mozartstraat 4
NL – 8916 HC Leeuwarden
(Pays-Bas)

Hein VAN GROUW, écrivain, chroniqueur,
taxidermiste, éleveur
Aidaplein 193
NL – 2402 TC Alphen a/d Rijn
(Pays-Bas)

♦ PORTUGAL

Pedro NUNO FERREIRA, chroniqueur, éleveur
Rua Alto Das Torres 883, 1^o esq.
P – 4430-010 Vila Nova de Gaia
(Portugal)

Jorge QUINTAS, écrivain, éleveur
Largo Nossa Senhora do Livramento N^o 1
P – 4405 Serzedo-Vila Nova de Gaia
(Portugal)

♦ TURQUIE

Zuhal DASTAN, chroniqueur, éleveur
Pak Piliç Tesisleri,
Yenibosna Metro Istasyon Yanı
TR – Bakirköy – Istanbul
(Turquie)

SECTIONS ET CLASSES

ANNEXE N. 3

SECTION A - CANARIS HARZ - P.E.

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans
chaque classe individuelle.

Classes

- | | | |
|---|------------|---|
| 1 | Stam 4 | |
| 2 | Individuel | |
| 3 | Stam 4 | chant
couleur lipochromes autres que jaune |

- | | | |
|----|------------|---|
| 4 | Individuel | „ „ „ „ „ |
| 5 | Stam 4 | chant
couleur lipochromes à fond jaune |
| 6 | Individuel | „ „ „ „ „ |
| 7 | Stam 4 | chant
couleur mélanines classiques |
| 8 | Individuel | „ „ „ „ „ |
| 9 | Stam 4 | chant
couleur mélanines non classiques |
| 10 | Individuel | „ „ „ „ „ |
| 11 | Stam 4 | chant/posture |
| 12 | Individuel | „ „ „ „ „ |



SECTION B - CANARIS MALINOIS - P.E.

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Classes

- 1 Stam 4
- 2 Individuel
- 3 Stam 4 chant / couleur
- 4 Individuel „

SECTION C - CANARIS TIMBRADOS - P.E.

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Classes

- 1 Stam 4
- 2 Individuel

SECTION D - CANARIS DE COULEUR - P.E.

Classes

- 1 Stam 4 lipochromes blancs
- 2 Indiv. lipochromes blancs
- 3 Stam 4 lipochromes jaunes intensifs
- 4 Indiv. lipochromes jaunes intensifs
- 5 Stam 4 lipochromes jaunes schimmels
- 6 Indiv. lipochromes jaunes schimmels
- 7 Stam 4 lipochromes jaunes mosaïques
- 8 Indiv. lipochromes jaunes mosaïques
- 9 Stam 4 lipochromes jaunes ivoire
- 10 Indiv. lipochromes jaunes ivoire
- 11 Stam 4 lipochromes rouges intensifs
- 12 Indiv. lipochromes rouges intensifs
- 13 Stam 4 Lipochromes rouges schimmels
- 14 Indiv. lipochromes rouges schimmels
- 15 Stam 4 lipochromes rouges mosaïques
- 16 Indiv. lipochromes rouges mosaïques
- 17 Stam 4 lipochromes rouges ivoire
- 18 Indiv. lipochromes rouges ivoire
- 19 Stam 4 albinos
- 20 Indiv. albinos
- 21 Stam 4 lutinos
- 22 Indiv. lutinos
- 23 Stam 4 rubinos
- 24 Indiv. rubinos
- 25 Stam 4 lutinos mosaïques
- 26 Indiv. lutinos mosaïques
- 27 Stam 4 rubinos mosaïques
- 28 Indiv. rubinos mosaïques
- 29 Stam 4 Noirs blancs
- 30 Indiv. Noirs blancs
- 31 Stam 4 Bruns blancs
- 32 Indiv. Bruns blancs
- 33 Stam 4 Agates blancs
- 34 Indiv. Agates blancs
- 35 Stam 4 Isabelles blancs
- 36 Indiv. Isabelles blancs
- 37 Stam 4 Noirs jaunes
- 38 Indiv. Noirs jaunes
- 39 Stam 4 Bruns jaunes
- 40 Indiv. Bruns jaunes
- 41 Stam 4 Agates jaunes
- 42 Indiv. Agates jaunes
- 43 Stam 4 Isabelles jaunes
- 44 Indiv. Isabelles jaunes
- 45 Stam 4 Noirs rouges
- 46 Indiv. Noirs rouges
- 47 Stam 4 Bruns rouges
- 48 Indiv. Bruns rouges
- 49 Stam 4 Agates rouges
- 50 Indiv. Agates rouges
- 51 Stam 4 Isabelles rouges
- 52 Indiv. Isabelles rouges
- 53 Stam 4 Noirs jaunes mosaïques
- 54 Indiv. Noirs jaunes mosaïques
- 55 Stam 4 Bruns jaunes mosaïques
- 56 Indiv. Bruns jaunes mosaïques
- 57 Stam 4 Agates jaunes mosaïques
- 58 Indiv. Agates jaunes mosaïques
- 59 Stam 4 Isabelles jaunes mosaïques
- 60 Indiv. Isabelles jaunes mosaïques
- 61 Stam 4 Noirs rouges mosaïques
- 62 Indiv. Noirs rouges mosaïques
- 63 Stam 4 Bruns rouges mosaïques
- 64 Indiv. Bruns rouges mosaïques
- 65 Stam 4 Agates rouges mosaïques
- 66 Indiv. Agates rouges mosaïques
- 67 Stam 4 Isabelles rouges mosaïques
- 68 Indiv. Isabelles rouges mosaïques
- 69 Stam 4 Noirs et Bruns Pastels blancs
- 70 Indiv. Noirs et Bruns Pastels blancs
- 71 Stam 4 Agates et Isabelles Pastels blancs
- 72 Indiv. Agates et Isabelles Pastels blancs
- 73 Stam 4 Noirs et Bruns Pastels jaunes
- 74 Indiv. Noirs et Bruns Pastels jaunes
- 75 Stam 4 Agates et Isabelles Pastels jaunes
- 76 Indiv. Agates et Isabelles Pastels jaunes
- 77 Stam 4 Noirs et Bruns Pastels rouges
- 78 Indiv. Noirs et Bruns Pastels rouges
- 79 Stam 4 Agates et Isabelles Pastels rouges
- 80 Indiv. Agates et Isabelles Pastels rouges
- 81 Stam 4 Noirs et Bruns pastels jaunes mosaïques
- 82 Indiv. Noirs et Bruns pastels jaunes mosaïques
- 83 Stam 4 Agates et Isabelles pastels jaunes mosaïques
- 84 Indiv. Agates et Isabelles pastels jaunes mosaïques
- 85 Stam 4 Noirs et Bruns pastels rouges mosaïques
- 86 Indiv. Noirs et Bruns pastels rouges mosaïques



- 87 Stam 4 Agates et Isabelles pastels rouges mosaïques
- 88 Indiv. Agates et Isabelles pastels rouges mosaïques
- 89 Stam 4 Noirs Ailes Grises blancs
- 90 Indiv. Noirs Ailes Grises blancs
- 91 Stam 4 Noirs Ailes Grises jaunes
- 92 Indiv. Noirs Ailes Grises jaunes
- 93 Stam 4 Noirs Ailes Grises rouges
- 94 Indiv. Noirs Ailes Grises rouges
- 95 Stam 4 Noirs Ailes Grises jaunes mosaïques
- 96 Indiv. Noirs Ailes Grises jaunes mosaïques
- 97 Stam 4 Noirs Ailes Grises rouges mosaïques
- 98 Indiv. Noirs Ailes Grises rouges mosaïques
- 99 Stam 4 Noirs et Bruns Opales blancs
- 100 Indiv. Noirs et Bruns Opales blancs
- 101 Stam 4 Agates Opales blancs
- 102 Indiv. Agates Opales blancs
- 103 Stam 4 Noirs et Bruns Opales jaunes
- 104 Indiv. Noirs et Bruns Opales jaunes
- 105 Stam 4 Agates Opales jaunes
- 106 Indiv. Agates Opales jaunes
- 107 Stam 4 Noirs et Bruns Opales rouges
- 108 Indiv. Noirs et Bruns Opales rouges
- 109 Stam 4 Agates Opales rouges
- 110 Indiv. Agates Opales rouges
- 111 Stam 4 Noirs et Bruns Opales jaunes mosaïques
- 112 Indiv. Noirs et Bruns Opales jaunes mosaïques
- 113 Stam 4 Agates Opales jaunes mosaïques
- 114 Indiv. Agates Opales jaunes mosaïques
- 115 Stam 4 Noirs et Bruns Opales rouges mosaïques
- 116 Indiv. Noirs et Bruns Opales rouges mosaïques
- 117 Stam 4 Agates Opales rouges Mosaïques
- 118 Indiv. Agates Opales rouges mosaïques
- 119 Stam 4 Phaéos blancs
- 120 Indiv. Phaéos blancs
- 121 Stam 4 Phaéos jaunes
- 122 Indiv. Phaéos jaunes
- 123 Stam 4 Phaéos rouges
- 124 Indiv. Phaéos rouges
- 125 Stam 4 Phaéos jaunes mosaïques
- 126 Indiv. Phaéos jaunes mosaïques
- 127 Stam 4 Phaéos rouges mosaïques
- 128 Indiv. Phaéos rouges mosaïques
- 129 Stam 4 Satinés blancs
- 130 Indiv. Satinés blancs
- 131 Stam 4 Satinés jaunes
- 132 Indiv. Satinés jaunes
- 133 Stam 4 Satinés rouges
- 134 Indiv. Satinés rouges
- 135 Stam 4 Satinés jaunes mosaïques
- 136 Indiv. Satinés jaunes mosaïques
- 137 Stam 4 Satinés rouges mosaïques
- 138 Indiv. Satinés rouges mosaïques
- 139 Stam 4 Topazes blancs
- 140 Indiv. Topazes blancs
- 141 Stam 4 Topazes jaunes
- 142 Indiv. Topazes jaunes
- 143 Stam 4 Topazes rouges
- 144 Indiv. Topazes rouges
- 145 Stam 4 Topazes jaunes mosaïques
- 146 Indiv. Topazes jaunes mosaïques
- 147 Stam 4 Topazes rouges mosaïques
- 148 Indiv. Topazes rouges mosaïques
- 149 Stam 4 Eumos blancs
- 150 Indiv. Eumos blancs
- 151 Stam 4 Eumos jaunes
- 152 Indiv. Eumos jaunes
- 153 Stam 4 Eumos rouges
- 154 Indiv. Eumos rouges
- 155 Stam 4 Eumos jaunes mosaïques
- 156 Indiv. Eumos jaunes mosaïques
- 157 Stam 4 Eumos rouges mosaïques
- 158 Indiv. Eumos rouges mosaïques
- 159 Stam 4 Onyx blancs
- 160 Indiv. Onyx blancs
- 161 Stam 4 Onyx jaunes
- 162 Indiv. Onyx jaunes
- 163 Stam 4 Onyx rouges
- 164 Indiv. Onyx rouges
- 165 Stam 4 Onyx jaunes mosaïques
- 166 Indiv. Onyx jaunes mosaïques
- 167 Stam 4 Onyx rouges mosaïques
- 168 Indiv. Onyx rouges mosaïques
- 169 Stam 4 Cobalts blancs
- 170 Indiv. Cobalts blancs
- 171 Stam 4 Cobalts jaunes
- 172 Indiv. Cobalts jaunes
- 173 Stam 4 Cobalts rouges
- 174 Indiv. Cobalts rouges
- 175 Stam 4 Cobalts jaune mosaïques
- 176 Indiv. Cobalts jaune mosaïques
- 177 Stam 4 Cobalts rouges mosaïques
- 178 Indiv. Cobalts rouges mosaïques
- 179 Stam 4 Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
- 180 Indiv Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)

SECTION E - CANARIS DE POSTURE - P.E.

Classes

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle

Classes

1. Frisés lourds

- | | | |
|---|------------|-----------------------------------|
| 1 | stam 4 | Frisés Parisien |
| 2 | Individuel | “ “ |
| 3 | stam 4 | Arricciato Gigante Italiano (AGI) |
| 4 | Individuel | “ “ “ |
| 5 | stam 4 | Padovan huppé |
| 6 | Individuel | “ “ |
| 7 | stam 4 | Padovan non huppé |
| 8 | Individuel | “ “ “ |

2. Frisé légers

- | | | |
|----|------------|---------------|
| 9 | stam 4 | Frisé du Nord |
| 10 | Individuel | “ “ |



11	stam 4	Fiorino huppé
12	Individuel	“ “
13	stam 4	Fiorino non huppé
14	Individuel	“ “
15	stam	Mehringer
16	Individuel	“ “

3. Frisés légers avec maintien spécifique

17	stam 4	Frisé du Sud
18	Individuel	“ “
19	stam 4	Frisé Suisse
20	Individuel	“ “
21	stam 4	Gibber Italicus
22	Individuel	“ “
23	stam 4	Giboso Español
24	Individuel	“ “
25	stam 4	Melado Tinerfeño
26	Individuel	“ “

4. Plumage lisse avec maintien spécifique

27	stam 4	Bossu Belge
28	Individuel	“ “
29	stam 4	Scotch Fancy
30	Individuel	“ “
31	stam 4	Japan Hoso
32	Individuel	“ “
33	stam 4	Munchener
34	Individuel	“ “

5. Plumage lisse + Forme et maintien

35	stam 4	Border
36	Individuel	“ “
37	stam 4	Fife Fancy
38	Individuel	“ “
39	stam 4	Norwich
40	Individuel	“ “
41	stam 4	Yorkshire
42	Individuel	“ “
43	stam 4	Bernois
44	Individuel	“ “
45	stam 4	Llarguet Español
46	Individuel	“ “
47	stam 4	Raza Español
48	Individuel	“ “

6. Plumage lisse huppés et Partenaires non huppées

49	stam 4	Lancashire copy
50	Individuel	“ “
51	stam 4	Lancashire plainhead
52	Individuel	“ “
53	stam 4	Crested
54	Individuel	“ “
55	stam 4	Crestbred
56	Individuel	“ “
57	stam 4	Gloster Corona
58	Individuel	“ “
59	stam 4	Gloster Consort
60	Individuel	“ “
61	stam 4	Huppé Allemand
62	Individuel	“ “
63	stam 4	Rheinländer huppé
64	Individuel	“ “
65	stam 4	Rheinländer non huppé
66	Individuel	“ “

7. Plumage lisse avec dessin spécifique

67	stam 4	Lizard
68	Individuel	“ “

8. Nouvelles races en étude (pas de médaille)

69	stam 4	
70	Individuel	

SECTION F1 - EXOTIQUES DOMESTIQUES **P.E. (BAGUES DE 1 ET/OU 2 ANS)**

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Diamants mandarins

Classe

1	Stam 4	Gris
2	Individuel	“
3	Stam 4	Brun
4	Individuel	“
5	Stam 4	Dos pâle gris et brun
6	Individuel	“
7	Stam 4	Masque gris et brun
8	Individuel	“
9	Stam 4	Poitrine noire gris et brun
10	Individuel	“
11	Stam 4	Poitrine orange gris et brun
12	Individuel	“
13	Stam 4	Face noire (black-face) gris et brun
14	Individuel	“
15	Stam 4	Joues noires gris et brun
16	Individuel	“
17	Stam 4	Dilué (pastel) gris et brun
18	Individuel	“
19	Stam 4	Isabelle
20	Individuel	“
21	Stam 4	Joues grises et brunes
22	Individuel	“
23	Stam 4	Poitrine blanche gris et brun
24	Individuel	“
25	Stam 4	Blanc, sellé, huppé gris et brun
26	Individuel	“
27	Stam 4	Autres combinaisons de mutation
28	Individuel	“
29	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas des médailles)
30	Individuel	“

Note:

la variété « bec jaune » a été intégrée dans la classe respective du sujet intéressé.

Exemple: Gris à bec jaune (stam) = classe 1

Huppé gris à bec jaune (individuel) = classe 25



Moineaux du Japon

Classe

31	Stam 4	Noir-brun
32	Individuel	„
33	Stam 4	Moka-brun, Rouge-brun
34	Individuel	„
35	Stam 4	Noir-gris, Moka-gris, Rouge-gris
36	Individuel	„
37	Stam 4	Pastel (ailes gris claires inclus)
38	Individuel	„
39	Stam 4	Ino
40	Individuel	„
41	Stam 4	Blanc, Sellé, Huppé, Frisé
42	Individuel	„
43	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
44	Individuel	„

Padda

Classe

45	Stam 4	Gris
46	Individuel	„
47	Stam 4	Blanc
48	Individuel	„
49	Stam 4	Isabelle, Pastel, Opale
50	Individuel	„
51	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
52	Individuel	„

Diamant de Gould

Classe

53	Stam 4	Classique tête rouge
54	Individuel	„
55	Stam 4	Classique tête noire
56	Individuel	„
57	Stam 4	Classique tête orange
58	Individuel	„
59	Stam 4	Poitrine blanche tête rouge, tête noir, tête orange
60	Individuel	„
61	Stam 4	Pastel 1 facteur, 2 facteurs, (jaune et bleu poitrine classique)
62	Individuel	„
63	Stam 4	Pastel 1 facteur, 2 facteurs, (jaune et bleu poitrine blanche)
64	Individuel	„
65	Stam 4	Bleu tête noir, tête rouge/tête orange
66	Individuel	„
67	Stam 4	Bleu poitrine blanche
68	Individuel	„
69	Stam 4	Poitrine lilas
70	Individuel	„

71	Stam 4	Autres combinaisons de mutations
72	Individuel	„
73	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
74	Individuel	„

SECTION F2 - EXOTIQUES P.E. (BAGUES DE 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.
Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Classement des espèces « exotiques » autres que psittacides

Ce classement a été établi en référence aussi proche que possible des derniers éléments de taxonomie publiés

(Ref : Sibley & Monroe: distribution and taxonomy of birds of the world – 1990).

Il a été organisé par familles (Fringillidés, Embérézidés, Estrildidés, etc.....).

Les classes regroupent des espèces appartenant soit à un seul genre, soit à des espèces proches.

Elles ont été établies en fonction des espèces effectivement présentées dans les concours, tout en permettant l'accès à celles dont l'élevage est actuellement peu pratiqué.

Pour des raisons de simplification, la présentation des classes est limitée aux genres concernés.

Certains genres ont été éclatés en plusieurs classes, alors que d'autres, peu représentées, ont été regroupées.

Pour plus de précisions, un répertoire aussi complet que possible des espèces concernées par chaque classe est publié séparément.

Il n'est toutefois pas exhaustif, notamment en ce qui concerne le chapitre des frugivores, insectivores et nectarivores, en raison du nombre d'espèces concernées, en général peu élevées.

Le nom vernaculaire de certaines espèces peut comporter des variantes. L'identification est à vérifier à l'aide du nom latin.

Attention: Ce répertoire ne reprend, en règle générale, que la sous espèce nominale.

Des sous espèces particulières ne sont citées que lorsque leur répartition géographique les inclut dans la classe F 2, alors que d'autres représentants de l'espèce figurent dans une autre section (section G, par exemple).



Fringillidés

Classes

1. Stam de 4 serins (Genre Serinus)
2. Individuels -d°-
3. Stam de 4 tarins (Genre Carduelis)
4. Individuels -d°-
5. Stam de 4 verdiers, chardonnerets, linottes (genre Carduelis), pinsons-loriot (genre Linurgus), pinson à nuque d'or (genre Pyrroplectes)
6. Individuels -d°-
7. Stam de 4 carpodques (genre Carpodacus), leucostictes (genre Leucosticta), callacanthis (genre Callacanthis), dur bec (genre Pinicola)
8. Individuels -d°-
9. Stam de 4 bouvreuils (genre Pyrrhula exotique), (genre Rhodopechys), (genre Uragus), (genre Urocynchramus).
10. Individuels -d°-
11. Stam de 4 pinsons bleus (genre Fringilla), gros bec (genre haematospiza, genre Eophona, genre Mycerobas, genre Hesperiphona, genre Rynchostruthus, genre Neospiza.
12. Individuels -d°-
13. Stam de 4 mutations des classes 1 à 11.
14. Individuels mutations des classes 2 à 12.

Emberézidés

Ce classement comporte uniquement les Embérézidés granivores. Les autres représentants de cette famille sont inclus dans les classes frugivores et insectivores.

Classes

15. Stam de 4 bruants (genre Emberiza, genre Calcarius, genre Plectrophenax, genre Melospiza, genre Zonotrichia, genre Junco). Papes (genre Passerina), Boutons d'or (genre Sicalis), pinsons américains (genre Ammodramus, genre Spizella, genre Aimophila, genre Calamospiza, genre Poocetes, genre Chondestes, genre Amphispiza, genre Torreornis, genre Oriturus), tohis (genre Pipilo, genre Melospiza, genre Arremon, genre Arremonops, genre Atlapetes, genre Pezopetes, genre Pselliophorus, genre Lysurus).
16. Individuels -d°-
17. Stam de 4 sporophiles (genre Sporophila, genre Oryzoborus). Chanteurs de Cuba (genre Tiaris). Jacarini (genre Volatinia). Loxigelles (genre Loxigella). Pinsons huppés (genre Coryphospingus). Cardinaux nains (genre Lophospingus).
18. Individuels -d°-
19. Stam de 4 Cardinaux (genre Cardinalis, genre Pyrruloxia, genre Gubernatrix, genre Guiraca, genre Pheucticus). Paroaires (genre Paroaria).
20. Individuels -d°-
21. Stam de 4 mutations des classes 15 à 19.
22. Individuels mutations des classes 16 à 20

Passeridés, Plocéidés

Classes

23. Stam de 4 moineaux (genre Passer), (genre Petronia), niverolles (genre Montifringilla), tisserins (genre Ploceus, genre Foudia, genre Euplectes, genre quéléa).
24. Individuels -d°-
25. Stam de 4 mutations de la classe 23.
26. Individuels mutations de la classe 24.

Estrildidés

Classes

27. Stam de 4 pytilies (genre Pytilia), bengali vert (genre Mandigoa), bengali tacheté (genre Clytospiza)
28. Individuels -d°-
29. Stam de 4 amaranthes (genre Hypargos), astrild (genre Euschistopiza), pyrenestes (genre Pyrenestes), astrild (genre Parmoptila), loxies (genre Spermophaga).
30. Individuels -d°-
31. Stam de 4 amaranthes (genre Lagonosticta), nêgrettes (genre Nigrita).
32. Individuels -d°-
33. Stam de 4 astrilds (genre Estrilda), (genre Aegintha).
34. Individuels -d°-
35. Stam de 4 bengalis (genre Amandava), (genre Nesocharis), (genre Cryptospiza), astrilds caille (genre Ortygospiza).
36. Individuels -d°-
37. Stam de 4 cordons bleus et grenadins (genre Uraeginthus).
38. Individuels -d°-
39. Stam de 4 mutations des classes 27 à 37.
40. Individuels mutations des classes 28 à 38
41. Stam de 4 amadines (genre Amadina).
42. Individuels -d°-
43. Stam de 4 becs d'argent (Lonchura cantans), becs de plomb (Lonchura malabarica), spermetes à tête grise (lonchura griseicapilla).
44. Individuels -d°-
45. Stam de 4 spermetes (genre Lonchura).
46. Individuels -d°-
47. Stam de 4 capucins, dominos, damiers (genre Lonchura).
48. Individuels -d°-
49. Stam de 4 donacoles, nonnes (genre Lonchura), paddas non repris en classe F1 (genre Padda).
50. Individuels -d°-
51. Stam de 4 mutations des classes 41 à 49.
52. Individuels mutations des classes 42 à 50.
53. Stam de 4 diamants (genre Erythrura).
54. Individuels -d°-
55. Stam de 4 diamants (genre Oreostruthus), (genre Neochmia), (genre Emblema).
56. Individuels -d°-



57. Stam de 4 diamants (genre Poephila), (genre Aidemosyna).
58. Individuels -d°-
59. Stam de 4 combassous et veuves (genre Vidua).
60. Individuels -d°-
61. Stam de 4 mutations des classes 53 à 59.
62. Individuels mutations des classes 54 à 60.

Frugivores, Insectivores, Nectarivores

Ce classement comporte des espèces appartenant à des familles ou genres inclus dans les classes précédentes, mais réparties ainsi en raison des particularités de leur régime alimentaire.

Classes

63. Stam de 4 Muscipacidés (merles, grives, shammas), Sturnidés (étourneaux, merles et étourneaux métalliques, spréos, martins, mainates, choucadors, piquebœufs), Pychnonotidés (bulbuls).
64. Individuels -d°-
65. Stam de 4 Corvidés (pies, corneilles, geais, pirolles); Timalidés (garrulax), Tyranidés (tyrans).
66. Individuels -d°-
67. Stam de 4 Timalidés (leothrix, sibias, mesias, yhuna, minla), Pipridés (manakins), Muscipacidés (gobes mouches, cossyphes), Zostéropidés (zostérops), Paridés (mésanges).
68. Individuels -d°-
69. Stam de 4 Ramphastidés (toucans, toucanets, aracarais), Musophagidés (touracos), Cotingidés (cotingas), Eurylaimidés (eurylaimes), Trogonidés (quetzal, trogons, couroucous), Coliidés (collious).
70. Individuels -d°-
71. Stam de 4 Méropidés (guépriers), Galbulidés (jacamars), Momotidés (momots), Coracidés (rolliers), Mégalaïmidés (barbus), Lybiidés (barbicans), Oriolidés (loriots), Irénidés (verdins), Embérézidés (orioles, cassiques, carouges), Pucidés (pics), Viréonidés (viréos), Alcédinidés (martins pêcheurs, martins chasseurs), Campéphagidés (minivels).
72. Individuels -d°-
73. Stam de 4 Embérézidés (tangaras, euphones, callistes, sucriers, chlorophones, dacnis, parulines).
74. Individuels -d°-
75. Stam de 4 Trochilidés (tous les colibris), Nectarinidés (soui-mangas), Embérézidés (guit-guits).
76. Individuels -d°-
77. Stam de 4 mutations des classes 63 à 75.
78. Individuels -d°-
79. Stam de 4 espèces non prévues aux classes 1 à 77.
80. Individuels -d°-

SECTION G1 - FAUNE EUROPEENNE A PHENOTYPE SAUVAGE P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

• Référence taxonomique: Howwarde / Moore (1991)

Classe

- 1 Stam 4 Chardonneret élégant (Carduelis carduelis) toutes sous espèces sauf C. caniceps et C. paropenisi
- 2 Individuel idem
- 3 Stam 4 Serin cini (Serinus serinus) - Venturon montagnard (Serinus citrinella) - Venturon corse (S. c. corsicanus)
- 4 Individuel idem
- 5 Stam 4 Verdier d'Europe (Carduelis chloris)
- 6 Individuel idem
- 7 Stam 4 Sizerin flammé (Carduelis flamméa) - Sizerin blanchâtre (Carduelis hornemanni)
- 8 Individuel idem
- 9 Stam 4 Tarin des aulnes (Carduelis spinus)
- 10 Individuel idem
- 11 Stam 4 Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina) - Linotte à bec jaune (Carduelis flavirostris) - Roselin cramoi (Carpodacus erythrinus) - Bouvreuil githagine (Rhodopegys githaginea)
- 12 Individuel idem
- 13 Stam 4 Pinson des arbres (Fringilla coelebs), sauf sous espèces exotiques - Pinson du Nord (Fringilla montifringilla)
- 14 Individuel idem
- 15 Stam 4 Bec croisé des sapins (Loxia curvirostra) - Bec croisé d'Ecosse (Loxia scotica) - Bec croisé perroquet (Loxia pyropsittacus) - Bec croisé bifascié (Loxia leucoptera) - Gros bec casse noyaux (Coccothraustes coccothraustes) - Dur bec des sapins (Pinicola enucleator)
- 16 Individuel
- 17 Stam 4 Bouvreuil pivoine (Pyrrhula pyrrhula), toutes sous espèces sauf P. murina, P. cineracea, P. griseiventris
- 18 Individuel idem
- 19 Stam 4 Bruant jaune (Emberiza citrinella) - Bruant Zizi (E. cirrus) - Bruant auréolé (E. aureola) - Bruant mélanocéphale (E. melanocephala) - Bruant proyer (E. calandra) - Bruant fou (E. cia) - Bruant ortolan (E. hortulana) - Bruant cendrillard (E. caesia) - Bruant des roseaux (E. schoeniclus) - Bruant nain (E. pusilla) - Bruant rustique (E.



- rustica) - Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*)
 - Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) - Moineau domestique (*Passer domesticus*) - Moineau espagnol (*P. hispaniolensis*) - Moineau friquet (*P. montanus*) - Moineau soulcie (*Petronia petronia*) - Niverolle alpine (*Montifringilla nivalis*)
- 20 Individuel idem
- 21 Stam 4 Etourneau sansonnet (*Strunus vulgaris*)
 - Merle noir (*Turdus merula*) - Merle à plastron (*T. torquatus*) - Grive musicienne (*T. philomelos*) - Grive litorne (*T. pilaris*) - Grive mauvis (*T. iliacus*) - Grive draine (*T. viscivorus*) - Merle bleu (*Monticola solitarius*) - Merle de roche (*M. saxatilis*) - Jaseur de Bohème (*Bombicilla garrulus*)
- 22 Individuel idem
- 23 Stam 4 Choucas des tours (*Corvus monedula*)
 - Corneille noire (*C. corone*) - Corneille mantelée (*Corvus c. cornix*) - Grand corbeau (*C. corax*) - Crave à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*) - Chocard à bec jaune (*P. graculus*) - Pie bavarde (*Pica pica*) - Pie bleue (*Cyanopica cyanus*) - Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) - Casse noix mouchetée (*Nucifraga caryocatactes*)
- 24 Individuel idem
- 25 Stam 4 Autres espèces des familles et genres non repris dans les classes précédentes
- 26 Individuel idem

SECTION G2 - VARIETES DOMESTIQUES D'ESPECES DE LA FAUNE EUROPEENNE P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.
 Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Classe

- 1 Stam 4 - Mutations de Chardonnerets élégants - Cinis - Venturons
- 2 Individuel - idem
- 3 Stam 4 - Mutations de Verdiers d'Europe
- 4 Individuel - idem
- 5 Stam 4 - Mutations de Tarins des aulnes
- 6 Individuel - idem
- 7 Stam 4 - Mutations de Sizerins - Linottes - Roselins cramoisis
- 8 Individuel - idem
- 9 Stam 4 - Mutations de Bouvreuils pivoine
- 10 Individuel - idem
- 11 Stam 4 - Mutations de Pinsons - Becs croisés - Gros becs - Durs becs
- 12 Individuel idem
- 13 Stam 4 - Mutations de Bruants - Moineaux
- 14 Individuel - idem

- 15 Stam 4 - Mutations de Turridés - Sturridés - Corvidés - Bombycillidés
- 16 Individuel - idem
- 17 Stam 4 - Mutations d'espèces non reprises dans les classes précédentes
- 18 Individuel - idem
- 19 Stam 4 - Nouvelles mutation en étude (pas de médailles).
- 20 Individuel - Nouvelles mutation en étude (pas de médailles).

SECTION H - HYBRIDES UNIQUEMENT BAGUES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Le document définissant les hybridations permises peut être commandée gratuitement à la C.O.M..

Classe

- 1 Stam 4 - Hybride noir-brun de Canari x Européen et vice-versa (couleur classique)
- 2 Individuel - idem
- 3 Stam 4 - Hybride noir-brun de Canari x Exotique et vice-versa (couleur classique)
- 4 Individuel - idem
- 5 Stam 4 - Hybride muté de Canari x Européen et vice-versa
- 6 Individuel - idem
- 7 Stam 4 - Hybride muté de Canari x Exotique et vice-versa
- 8 Individuel - idem
- 9 Stam 4 - Hybride Exotique x Exotique (couleur classique)
- 10 Individuel - idem
- 11 Stam 4 - Hybride muté d'Exotique x Exotique
- 12 Individuel - idem
- 13 Stam 4 - Hybride Faune européenne x Faune européenne (couleur classique)
- 14 Individuel - idem
- 15 Stam 4 - Hybride muté de Faune européenne x Faune européenne
- 16 Individuel - idem
- 17 Stam 4 - Hybride Faune européenne x Exotique et vice-versa (couleur classique)
- 18 Individuel - idem
- 19 Stam 4 - Hybride muté de Faune européenne x Exotique et vice-versa
- 20 Individuel - idem



SECTION I - PERRUCHES ONDULEES P.E. (BAGUES DE 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés à l'exception pour les classes 40/41, 42/43, 43/44 (toutes les Pies).

Classes

1	Stam	Normales vert clair
2	Individuel	Normales vert clair
3	Stam	Normales bleu clair
4	Individuel	Normales bleu clair
5	Stam	Normales gris-vert
6	Individuel	Normales gris-vert
7	Stam	Normales gris
8	Individuel	Normales gris
9	Stam	Normales ardoisée (slade)
10	Individuel	Normales ardoisée (slade)
11	Stam	Normales série verte et bleue avec facteur foncé (1 ou 2)
12	Individuel	Normales série verte et bleue avec facteur foncé (1 ou 2)
13	Stam	Opalines série verte y compris facteur foncé
14	Individuel	Opalines série verte y compris facteur foncé
15	Stam	Opalines série bleue y compris facteur foncé
16	Individuel	Opalines série bleue y compris facteur foncé
17	Stam	Normales cinnamon série verte y compris facteur foncé
18	Individuel	Normales cinnamon série verte y compris facteur foncé
19	Stam	Normales cinnamon série bleue y compris facteur foncé
20	Individuel	Normales cinnamon série bleue y compris facteur foncé
21	Stam	Opalines cinnamon série verte y compris facteur foncé
22	Individuel	Opalines cinnamon série verte y compris facteur foncé
23	Stam	Opalines cinnamon série bleue y compris facteur foncé
24	Individuel	Opalines cinnamon série bleue y compris facteur foncé
25	Stam	Tous les Masques jaunes des classes 1 à 24 (Série Bleue)
26	Individuel	Tous les Masques jaunes des classes 1 à 24 (Série Bleue)
27	Stam	Toutes les Ailes claires y compris les Opalines et les Arc en ciel (y compris aussi toutes les ailes claires masque jaunes)

28	Individuel	Toutes les Ailes claires y compris les Opalines et les Arc en ciel (y compris aussi toutes les ailes claires masque jaunes)
29	Stam	Toutes les Diluées en jaune et blanc - Toutes les ailes grises en normales et opalines (y compris les masques jaunes en diluées et ailes grises dans la série bleue)
30	Individuel	Toutes les Diluées en jaune et blanc - Toutes les ailes grises en normales et opalines (y compris les masques jaunes en diluées et ailes grises dans la série bleue)
31	Stam	Toutes les Fallows - Normales et opalines (y compris les fallows masques jaunes dans la série bleue)
32	Individuel	Toutes les Fallows - Normales et opalines (y compris les fallows masques jaunes dans la série bleue)
33	Stam	Tous les Corps clairs d'Easley et du Texas - normales et opalines - et les sellés (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
34	Individuel	Tous les Corps clairs d'Easley et du Texas - normales et opalines - et les sellés (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
35	Stam	Tous les Inos (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
36	Individuel	Tous les Inos (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
37	Stam	Toutes les perlées double facteur série verte et bleue (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
38	Individuel	Toutes les perlées double facteur série verte et bleue (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
39	Stam	Toutes les Ailes en dentelles - normales et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
40	Individuel	Toutes les Ailes en dentelles - normales et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
41	Stam	Toutes les Pies récessives, les jaunes et blanches aux yeux noirs normales cinnamon et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
42	Individuel	Toutes les Pies récessives, les jaunes et blanches aux yeux noirs normales cinnamon et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
43	Stam	Toutes les Pies australiennes et hollandaises - normales cinnamon et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
44	Individuel	Toutes les Pies australiennes et hollandaises - normales cinnamon



		et opalines – (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
45	Stam	Toutes les Perlées 1 Facteur (1 - 26) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
46	Individuel	Toutes les Perlées 1 Facteur (1 - 26) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
47	Stam	Toutes les perruches ondulées Huppées des séries vertes et bleues (1- 46) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
48	Individuel	Toutes les perruches ondulées Huppées des séries vertes et bleues (1- 46) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)
49	Stam	Toutes les autres perruches ondulées (<i>sans Médaille</i>)
50	Individuel	Toutes les autres perruches ondulées (<i>sans Médaille</i>)

REMARQUES:

1. **A partir de la section « J » et pour toutes les autres sections jusqu'à la section « N », possibilité de présenter 3 oiseaux d'une même espèce dans la même classe individuelle.**
2. **Pour toutes les mutations, il ne sera accepté qu'un maximum de 3 combinaisons de couleurs.**
3. **Pour l'ensemble des espèces des sections « J » à « N », le facteur PANACHE n'est pas accepté.**
4. **Pour toutes les espèces d'Agapornis, en dehors du Roseicollis, seule la mutation LUTINO est reconnue (ALBINO non accepté)**
5. **De même pour les Forpus, la mutation ALBINO n'est pas acceptée.**

4	Individuel	Roseicollis Vert (<i>Plumes longues</i>)
5	Stam	Roseicollis Bleu de mer & Bleu de mer Masque blanc
6	Individuel	Roseicollis Bleu de mer & Bleu de mer Masque blanc
7	Stam	Roseicollis Vert Masque orange
8	Individuel	Roseicollis Vert Masque orange
9	Stam	Roseicollis – Tous facteurs foncés (3 - 8)
10	Individuel	Roseicollis – Tous facteurs foncés (3 - 8)
11	Stam	Tous les Roseicollis Inos y compris Masque orange
12	Individuel	Tous les Roseicollis Inos y compris Masque orange
13	Stam	Tous les Roseicollis Cinnamon y compris les facteurs foncés
14	Individuel	Tous les Roseicollis Cinnamon y compris les facteurs foncés
15	Stam	Roseicollis autres mutations de la série vert
16	Individuel	Roseicollis autres mutations de la série verte
17	Stam	Roseicollis autres mutations de la série bleue
18	Individuel	Roseicollis autres mutations de la série bleue
19	Stam	Personata couleur sauvage
20	Individuel	Personata couleur sauvage
21	Stam	Personata mutations
22	Individuel	Personata mutations
23	Stam	Fischeri couleur sauvage
24	Individuel	Fischeri couleur sauvage
25	Stam	Fischeri mutations
26	Individuel	Fischeri mutations
27	Stam	Taranta & Canus couleur sauvage
28	Individuel	Taranta & Canus couleur sauvage
29	Stam	Liliana, Nigrigenis & Pullaria couleur sauvage
30	Individuel	Liliana, Nigrigenis & Pullaria couleur sauvage
31	Stam	Toutes les mutations (27 - 30)
32	Individuel	Toutes les mutations (27 - 30)

SECTION J - AGAPORNIS - NEOPHEMA FORPUS - NYMPHICUS P.E. P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Classe

1	Stam	Roseicollis Vert (<i>Type sauvage</i>)
2	Individuel	Roseicollis Vert (<i>Type sauvage</i>)
3	Stam	Roseicollis Vert (<i>Plumes longues</i>)

SECTION K - PERRUCHES AUSTRALIENNES P.E. GRANDES PERRUCHES (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Classe

		Néophema et Bourkii	2 ans
1	Stam	Neophema splendida - Neophema pulchella	



2	Individuel	Neophema splendida - Neophema pulchella	
3	Stam	Neophema elegans - Neophema chrysostoma	
4	Individuel	Neophema elegans - Neophema chrysostoma	
5	Stam	Toutes les mutations (1 - 4)	
6	Individuel	Toutes les mutations (1 - 4)	
7	Stam	Neophema bourkii	
8	Individuel	Neophema bourkii	
9	Stam	Neophema bourkii – Toutes les mutations	
10	Individuel	Neophema bourkii – Toutes les mutations	
		Nymphicus	2 ans
11	Stam	Nymphicus couleur sauvage	
12	Individuel	Nymphicus couleur sauvage	
13	Stam	Toutes les mutations Face Blanche y compris les perlées Face Blanche	
14	Individuel	Toutes les mutations Face Blanche y compris les perlées Face Blanche	
15	Stam	Toutes les mutations Perlées	
16	Individuel	Toutes les mutations Perlées	
17	Stam	Toutes les autres mutations ou combinaisons de couleurs	
18	Individuel	Toutes les autres mutations ou combinaisons de couleurs	
		Psephotus, Cyanoramphus, Lathamus	3 ans
19	Stam	Psephotus, Cyanoramphus couleur sauvage	
20	Individuel	Psephotus, Cyanoramphus couleur sauvage	
21	Stam	Lathamus couleur sauvage	
22	Individuel	Lathamus couleur sauvage	
23	Stam	Toutes les mutations (13 - 16)	
24	Individuel	Toutes les mutations (13 - 16)	
		Barnardius, Polytelis	3 ans
25	Stam	Barnardius couleur sauvage	
26	Individuel	Barnardius couleur sauvage	
27	Stam	Polytelis couleur sauvage	
28	Individuel	Polytelis couleur sauvage	
29	Stam	Toutes les mutations (19 - 22)	
30	Individuel	Toutes les mutations (19 - 22)	
		Platycercus, Purpureicephalus	3 ans
31	Stam	Platycercus, Purpureicephalus couleur sauvage	
32	Individuel	Platycercus, Purpureicephalus couleur sauvage	
33	Stam	Toutes les mutations (25 - 26)	
34	Individuel	Toutes les mutations (25 - 26)	
		Eunymphicus, Alisterus, Aprosmictus	4 ans
35	Stam	Eunymphicus, Alisterus, Aprosmictus couleur sauvage	
36	Individuel	Eunymphicus, Alisterus, Aprosmictus couleur sauvage	
37	Stam	Toutes les mutations (29 - 30)	
38	Individuel	Toutes les mutations (29 - 30)	

SECTION L - GRANDES PERRUCHES P.E. AUTRES QUE CELLES DE LA SECTION K (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Classe

		Psittacula krameri manillensis	4 ans
1	Stam	Psittacula krameri manillensis couleur sauvage	
2	Individuel	Psittacula krameri manillensis couleur sauvage	
3	Stam	Toutes les mutations (1 - 2)	
4	Individuel	Toutes les mutations (1 - 2)	
		Psittaculacés autres que Psittacula krameri manillensis	4 ans
5	Stam	Couleur sauvage	
6	Individuel	Couleur sauvage	
7	Stam	Toutes les mutations (5 - 6)	
8	Individuel	Toutes les mutations (5 - 6)	
		Poicephalus, Coracopsis, Psittacus	3 ans
9	Stam	Poicephalus, Coracopsis, Psittacus Couleur sauvage	
10	Individuel	Poicephalus, Coracopsis, Psittacus Couleur sauvage	
11	Stam	Toutes les mutations (9-10)	
12	Individuel	Toutes les mutations (9-10)	

SECTION M - PERROQUETS P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Classe

		Forpus coelestus	2 ans
1	Stam	Forpus coelestus Couleur sauvage	
2	Individuel	Forpus coelestus Couleur sauvage	
3	Stam	Toutes les mutations (1 - 2)	
4	Individuel	Toutes les mutations (1 - 2)	
		Forpus autres que Forpus coelestus	2 ans
5	Stam	Couleur sauvage	
6	Individuel	Couleur sauvage	
7	Stam	Toutes les mutations (5 - 6)	
8	Individuel	Toutes les mutations (5 - 6)	
		Bolborhynchus lineola	2 ans
9	Stam	Bolborhynchus lineola Couleur sauvage	



10	Individuel	Bolborhynchus lineola	Couleur sauvage	
11	Stam	Toutes les mutations (9 – 10)		
12	Individuel	Toutes les mutations (9 – 10)		
		Bolborhynchus autres que Bolborhynchus lineola, Brotogeris		2 ans
13	Stam	Couleur sauvage		
14	Individuel	Couleur sauvage		
15	Stam	Toutes les mutations (13 – 14)		
16	Individuel	Toutes les mutations (13 – 14)		
		Pyrrhura, Aratinga, Guarouba		3 ans
17	Stam	Pyrrhura, Aratinga, Guarouba	Couleur sauvage	
18	Individuel	Pyrrhura, Aratinga, Guarouba	Couleur sauvage	
19	Stam	Toutes les mutations (17 – 18)		
20	Individuel	Toutes les mutations (17 – 18)		
		Nandayus, Myiopsitta, etc ...		2 ans
21	Stam	Couleur sauvage		
22	Individuel	Couleur sauvage		
23	Stam	Toutes les mutations (21 – 22)		
24	Individuel	Toutes les mutations (21 – 22)		

SECTION N - LORIS - LORRIQUETS - LORRICULES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.
Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Classe

		Amazona		4 ans
1	Stam	Couleur sauvage		
2	Individuel	Couleur sauvage		
		Cacatua, Eolophus		4 ans
3	Stam	Couleur sauvage		
4	Individuel	Couleur sauvage		
		Ara, Diopsittaca		4 ans
5	Stam	Couleur sauvage		
6	Individuel	Couleur sauvage		
		Pionites, Pion etc ...		3 ans
7	Stam	Couleur sauvage		
8	Individuel	Couleur sauvage		
		Loriculus, etc ...		2 ans
9	Stam	Couleur sauvage		
10	Individuel	Couleur sauvage		
		Chalcopsitta		3 ans
11	Stam	Couleur sauvage		
12	Individuel	Couleur sauvage		
13	Stam	Toutes les mutations (1 – 12) – Age selon Type sauvage		
14	Individuel	Toutes les mutations (1 – 12) – Age selon Type sauvage		

SECTION O - COLOMBES ET PIGEONS EXOTIQUES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.
Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

- Référence taxonomique:
systématique établie par SIBLEY et MONROE
(« Distribution and taxonomy of birds of the world », 1990)

Classes

- Genres Geopelia (5 espèces répertoriées), Oena (1 espèce)

1	Stam 4	colombe placide (G. placida), colombe de Maugé (G. maugesi), colombe zébrée (G. striata), colombe humérale (G. humeralis), colombe masque de fer (O. capensis) ; tous en couleur classique
2	Individuel	idem
3	Stam 4	colombe diamant (G. cuneata) et ses mutations
4	Individuel	idem

- Genres Streptopelia (15 espèces répertoriées), Turtur (5 espèces), Zenaïda (6 espèces)

5	Stam 4	tourterelle des bois (S. turtur), tourterelle à poitrine rose (S. lugens), tourterelle orientale (S. orientalis), tourterelle maillée (S. senegalensis), tourterelle de Chine (S. chinensis), tourterelle pleureuse (S. decipens), tourterelle vineuse (S. vinacea), tourterelle du Cap (S. capicola), tourterelle birmane (S. tranquebarica), tourterelle à collier (S. semitorquata), tourterelle turque (S. decaoto), tourterelle de Reichenow (S. reichenowii), tourterelle à double collier (S. bitorquata), tourterelle de l'Amadoua (S. hypopyrrha), tourterelle d'Abyssinie (T. abyssinicus), tourterelle émeraude (T. chalcospilos), tourterelle africaine (T. afer), tourterelle tambourine (T. tympanistria), tourterelle demoiselle (T. brehmeri), tourterelle triste (Z. macroura), tourterelle des Galapagos (Z. galapagoensis), etc.; tous en couleur classique
---	--------	--



- 6 Individuel idem
 7 Stam 4 tourterelle rieuse (*S. roseigrisira*) et ses mutations
 8 Individuel idem

• Genres *Columbina* (9 espèces), *Claravis* (3 espèces), *Metriopelia* (4 espèces), *Uropelia* (1 espèce), *Leptotila* (11 espèces), *Starmoenas* (1 espèce)

- 9 Stam 4 colombe écaillée (*C. squamata*), colombe inca (*C. inca*), colombe picui (*C. picui*), colombe à bandeau grenat (*C. cruziana*), colombe minute (*C. minuta*), colombe passerine (*C. passerina*), colombe de Bucklei (*C. buckleyi*), colombe talpacotte (*C. talpacoti*), colombe bleutée (*C. pretiosa*), colombe de Grenade (*L. wellsi*), colombe de la Jamaïque (*L. jamaicensis*), etc. ; tous en couleur classique

- 10 Individuel idem

• Genres *Gallicolumba* (19 espèces), *Geotrygon* (15 espèces)

- 11 Stam 4 colombe poignardée (*Gal. Luzonica*), colombe à poitrine dorée (*Gal. Rufigula*), colombe tristigmate (*Gal. Tristigmata*), colombe de Bartlett (*Gal. Criniger*), colombe de Jobi (*Gal. Jobiensis*), colombe de Palau (*Gal. Canifrons*), colombe de Stair (*Gal. Stairi*), colombe à joues blanches (*Geo. chrysis*), colombe rouge des montagnes (*Geo. Montana*), colombe versicolor (*Geo. Versicolor*), colombe à moustaches (*Geo. Mystacea*), etc. ; tous en couleur classique

- 12 Individuel idem

• Genres *Phaps* (3 espèces), *Chalcophaps* (2 espèces), *Geophaps* (4 espèces), *Henicophaps* (2 espèces), *Petrophassa* (2 espèces), *Macropygia* (10 espèces), *Reinwardtoena* (2 espèces), *Turacoena* (2 espèces)

- 13 Stam 4 colombe lumachelle (*Ph. Chalcoptera*), colombe arlequin (*Ph. Histrionica*), colombe élégante (*Ph. elegans*), colombe turvert (*C. indica*), colombe plumifère (*G. plumifera*), colombe lophote (*G. lophotes*), colombe à queue barrée (*M. onchal*), etc. ; tous en couleur classique

- 14 Individuel idem

• Genres *Columba* (54 espèces), *Leucosarcia* (1 espèce)

- 15 Stam 4 pigeon tigré (*C. maculosa*), pigeon à couronne blanche (*C. leucocephala*), pigeon jounud (*C. corensis*), pigeon de Cayenne (*C. cayennensis*), pigeon du Pérou (*C. oenops*), pigeon picazzuro (*C. picazzuro*), pigeon de Guinée (*C. guinea*), pigeon colombin (*C. oenas*), pigeon biset (*C. livia*), pigeon ramier (*C. palumbus*), pigeon cendré (*C. pulchricollis*), colombine Wonga (*L. melanoleuca*), etc. ; tous en couleur classique

- 16 Individuel idem

• Genres *Ptilinopus* (51 espèces), *Treron* (23 espèces), *Caloenas* (1 espèce), et autres genres non repris aux classes 1 à 12

- 17 Stam 4 ptilope superbe (*P. superbus*), ptilope à front d'or (*P. aurantiifrons*), pigeon de Nicobar (*C. nicobarica*), etc. ; tous en couleur classique

- 18 Individuel idem

- 19 Stam 4 mutations et aberrations toutes espèces des classes 1 à 17, sauf 3 et 7

- 20 Individuel mutations et aberrations toutes espèces des classes 2 à 18, sauf 4 et 8

- 21 Stam 4 nouvelles mutations en étude (pas de médailles)

- 22 Individuel idem (pas de médailles)

REMARQUES:

- les listes d'espèces figurant en regard de chaque classe ne sont pas exhaustives.
- elles correspondent aux espèces le plus souvent présentes en concours

SECTION P - CAILLES - COLINS P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

- Référence taxonomique: systématique établie par SIBLEY et MONROE (« *Distribution and taxonomy of birds of the world* », 1990)



Classes

- Genres *Coturnix* (10 espèces répertoriées), *Anurophasis* (1 espèce)

- 1 Stam 4 caille bleue (*C. adansonii*), caille nattée (*C. coromandelica*), caille arlequin (*C. delegorgei*), caille de Nouvelle Zélande (*C. novaezelandiae*), caille des blés (*C. coturnix*), caille de montagne (*C. monorthonyx*), etc. ; tous en couleur classique
- 2 Individuel idem
- 3 Stam 4 caille de Chine (*C. chinensis*) et ses mutations
- 4 Individuel idem
- 5 Stam 4 caille du Japon (*C. japonica*) et ses mutations
- 6 Individuel idem

- Genres *Colinus* (4 espèces), *Callipela* (4 espèces), *Dendrortyx* (3 espèces), *Oreortyx* (1 espèce), *Philortyx* (1 espèce), *Dactylortyx* (1 espèce), *Cyrtonyx* (2 espèces), *Rhynchortyx* (1 espèce)

- 7 Stam 4 colin des montagnes (*O. pictus*), colin écaillé (*Cal. Squamata*), colin élégant (*Cal. Douglasii*), colin de Californie (*Cal. Californica*), colin de Gambel (*Co. Gambelli*), colin de Virginie (*Co. Virginiatus*), colin huppé (*Co. Cristatus*), colin à face blanche (*Co. Leucopogon*), colin arlequin (*Cy. Montezumae*), etc. ; tous en couleur classique
- 8 Individuel idem

- Genres *Amnoperdrix* (2 espèces), *Alectoris* (7 espèces), *Francolinus* (42 espèces), *Perdrix* (3 espèces), *Margaroperdrix* (1 espèce), *Melanoperdrix* (1 espèce),

Rhizothera (1 espèce), *Galloperdrix* (3 espèces), *Rollulus* (1 espèce), *Arbophila* (18 espèces)

- 9 Stam 4 perdrix Sisi (*Am. Griseogularis*), perdrix de Hey (*Am. hehi*), perdrix bartavelle (*Al. gracea*), perdrix chukar (*Al. chukar*), perdrix gambra (*Al. barbara*), perdrix rouge (*Al. rufa*), perdrix grise (*P. perdrix*), torqueueole de Java (*Ar. javanica*), torqueueole à collier (*Ar. torqueueola*), torqueueole à poitrine brune (*Ar. brunneopectus*), torqueueole à bec rouge (*Ar. rubirostris*), francolin noir (*F. francolina*), francolin perlé (*F. pintadeanus*), francolin d'erkel (*F. erkelii*), francolin gris (*F. pondicerianus*), francolin à cou jaune (*F. leucoscepus*), francolin huppé (*F. sephaena*), roulroul couronné (*R. roulroul*), etc. ; tous en couleur classique
- 10 Individuel idem
- 11 Stam 4 mutations et aberrations des espèces reprises aux classes 1 à 9, sauf 3 et 5
- 12 Individuel mutations et aberrations des espèces reprises aux classes 2 à 10, sauf 4 et 6
- 13 Stam 4 nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
- 14 Individuel idem (pas de médailles)

REMARQUES:

- les espèces de galliformes européens sont reprises dans ce classement
- les listes d'espèces figurant en regard de chaque classe ne sont pas exhaustives
- elles correspondent aux espèces le plus souvent présentes en concours



CURRICULUM VITAE CANDIDATS C.D. - C.O.M. ET/OU C.E. - O.M.J.

ANNEXE N. 4

➤ EST CANDIDAT POUR LE POSTE DE VICE PRÉSIDENT C.O.M.

Nom, prénoms **HOFFMANN, Rolf**
rééligible - Suisse

et

Nom, prénom **RUBENS, Avi Alberto**
Né le 27 Novembre 1954
Adresse Idelwin Str. 7/6
P.O. Box 20534 - Hadera
Israël
État civil marié
Nationalité Israélienne
Profession ingénieur Chimiste - Directeur General
d'un enterprise petroliare
Langue portugais (langue maternelle); français;
anglais; espagnol et de notices de
l'italien et allemand.
Activités
ornithologique Eleveur-exposant de Canaris de
couleur et fife fancy; responsable et
convoyeur des oiseaux israeliennes aux
Mondiaux a partir 2003; Directeur
responsable de la Federation
Nationale pour la COM a partir 2002;
juge nationale de canaris de couleur;
Président du comite Organisateur du
championnat national; Président de
la Comission d'elevage; Tresorier de
la Federation National - 2001-2003;
auteur-ecrivain du le journeaux de la
Federation Nationale.

➤ SONT CANDIDATS POUR LE POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT C.O.M.

Nom, prénom **TAMMAM, Simon**
Né le 22 September 1947
Adresse 396 Ashley Road, Poole BH14 0AA
Grande Bretagne
État civil marié

Nationalité Britannique
Profession Directeur
Actuellement President Poole North
Chambre du Commerce.
Qualifications: Master Photographer Diploma, Tech.
Dip. Architecture
Langue Italien (Langues Maternelles), Anglais,
Hébreu, Arabe
Connaissance de la langue Française,
et Espagnol.
Activités
ornithologique Eleveur-exposant de Canaris de
Posture - Border, Frisee Parisienne et
Fiorino - IOA (COM GB) - membre
du comité directeur depuis 1990
COM GB - Vice President 1996
to 1998 - COM GB - convoyeur
officielle depuis 1997 - COM GB -
representant aux congres OMJ/COM
- 1998,99,2000,01.02.03.04
COM GB - Chairman 1999 - 2004 -
COM GB - President 2005 COM GB
- Representant au OMJ reunion des
experts section E- Canaris de posture
a Paliseau, 1999
Editeur du magazine «Ornithology
GB» depuis 2000
Juge OMJ Canaris de posture (Section
E) depuis 1998 - Juge au Border
Convention - Juge Old Variety Canary
- Juge Frisee Canaris - President Frill
Canary Club - Jugee au Championnat
National Du Gran Bretagne - 1997,
au Mondial Amiens - 2003; aux
Championats Internationaux du
Reggio Emilia, Cesena, et Bari.

et

Nom, prénom **RAMÔA, Carlos Fernando Araújo de Moura**
Né le 17 Mars 1971
Adresse Rua da Vila Velha, 45
P - 4490-555 Póvoa de Varzim
Portugal
État civil marié
Nationalité portugaise
Profession ingénieur Civile, comptable officiel
Langue portugais (langue maternelle);
français; espagnol; anglais et notions
d'italien.



Activités

ornithologique Éleveur de perruches ondulées depuis les 7 ans d'âge
 Exposant au concours locales, nationales et mondiales C.O.M. dans les sections: canaris, exotiques, et perruches ondulées
 Inscrit au Club CCOPV (club local) depuis 1984
 Secrétaire adjoint CCOPV en 1992 et Secrétaire en 1993
 Président CCOPV de 1995 à 1998 et de 2000 à 2007
 Fondateur SPO – Société Portugaise des Éleveurs de Perruches Ondulées
 Membre organisateur du Championnat National Portugais 1993 et 2003
 Membre organisateur du Championnat International C.O.M. de l'Atlantique
 Membre organisateur de plusieurs concours locales - Juge Nationale du CNJ Section F – Exotiques et Section I – Perruches Ondulées
 Président de la Commission Technique Perruches Ondulées du CNJ
 Juge OMJ Section I – Perruches Ondulées - Directeur de la revue « Portugal Ornithologique »
 Correspondant Portugais de la revue « Budgerigar World », Angleterre
 Trésorier de la FONP – Fédération Ornithologique Nationale Portugaise
 Trésorier de la C.O.M. - Portugal

➤ **SONT CANDIDATS POUR LE POSTE DE MEMBRE C.E. - O.M.J., RESPONSABLE CANARIS DE POSTURE (SECTION E)**

Nom, prénom SCHILDER, Alfred
Né le 27 novembre 1965
Adresse Uhlandstr.18 - D 35578 Wetzlar
Allemagne
État civil célibataire
Nationalité allemand
Profession diplôme Oecotrophologe
Langue allemand (langue maternelle), anglais bien, de connaissance en français et italien
Activités
ornithologique egeßa-zookauf e.G., Karl-Benzstrasse 7-11, 35398 Gießen Chef de service

de la qualité nourriture animale -
 2000 Vice-Président Vogelfreunde
 1985 Wetzlar depuis 2000 Président
 - depuis 1995 Président des Juge en
 LV 12 - Président des Frisefreunde
 Deutschland - Vice - Président
 Landesverband 12

et

Nom, prénom GAMBART, Christian
Né le 21 Août 1951
Adresse 45 rue du Tortillard - F - 51530 Saint Martin d'Ablois
France
État civil marié
Nationalité français
Profession retraité de l'administration française
 – Connaissances en informatique et maniement de différents logiciels
Langue français (langue maternelle), notions d'espagnol

Activités
ornithologique Eleveur exposant de canaris de posture depuis 1978.
 Races élevées en 2007: Frisé du Nord, Bossu belge, Fife fancy, Huppé allemand.
 Races élevées précédemment : Frisé du Sud, Gloster, Lizard
 Juge national CNJF depuis 1987
 Juge OMJ depuis 1995
 Secrétaire de la section postures de la Commission Nationale des Juges de France

Représentant pour la France à la réunion des experts OMJ de canaris de posture à Palaiseau en Mars 2006

et

Nom, prénom GRACIA, Ernest
Né le 29 Avril 1956
Adresse 14, Lime Tree Lodge, Montagu Gardens, Gibraltar
Grande Bretagne
État civil marié
Nationalité Britannique
Profession directeur du Ministère de l'Emploi
Langue Anglais et Espagnol, bonne connaissance de la langue Française



Activités

ornithologique éleveur-exposant canaris de posture.
Juge OMJ depuis 1997.
Juge aux mondiaux d'Alicante (2000) et de Bad Salzuflen (2005) et juge au "National" en Grande Bretagne.
Actuellement Secrétaire Général Adjoint CD - COM et Membre Responsable Canaris de Posture depuis Septembre 2006 (*les Nouvelles*, mois de septembre 2006).
Collaborateur du nouveau Standard Canaris de Posture.
Participant pour la Grande Bretagne à la Réunion des Experts section "E" Canaris Posture tenu à Palaiseau, mars 2006

➤ **EST CANDIDAT POUR LE POSTE DE MEMBRE C.E. - O.M.J., RESPONSABLE FAUNE EUROPÉENNE ET HYBRIDES (SECTION G + H)**

Nom, prénoms CORTESI, Gino
rééligible - Italie

➤ **EST CANDIDAT POUR LE POSTE DE MEMBRE C.E. - O.M.J., RESPONSABLE PERRUCHES, AGAPORNIS, ETC. (SECTION I - N)**

Nom, prénoms ROTZETTER, Jean-Pierre
rééligible - Suisse



REMARQUE IMPORTANTE

← Suite aux nouvelles nominations, il a été décidé que désormais le poste de Vice-Président et de Secrétaire ne pouvait plus être lié à une section particulière et que le Vice-Président et le Secrétaire serait dorénavant élu parmi les membres du C.E.-O.M.J. pour une durée de trois (3) ans. Lors du Mondial 2005 à Bad Salzuflen, Monsieur G. CORTESE a été élu à l'unanimité Vice-Président O.M.J..

Son mandat viendra à échéance en l'an 2008.

Lors du Congrès COM-OMJ 2007 à Montilla (E), Monsieur A. PAPARELLA a été élu à l'unanimité Secrétaire O.M.J.. Son mandat viendra à échéance en l'an 2010.

← Nous croyons bien faire en mentionnant que la création de chacune de ces deux commissions, a fait l'objet d'une proposition introduite par le Comité Directeur de la C.O.M. au Congrès Statutaire. Dans les deux cas, la proposition a été acceptée par les pays-membres. Quant au membre actuel de ces commissions, il a été désigné par le Comité Directeur de la C.O.M. pour une durée de trois ans. Pour autant que de besoin, il est, également, rappelé que ce membre, qui éventuellement peut assister aux réunions du Comité Directeur de la C.O.M., n'y a, seulement, qu'une voix consultative.

ANNEXE N. 5

SECTIONS EFFECTIFS

PAYS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J - N	O - P	TOTAL
Categorie A												
Allemagne	1	1		1	1	1		1				6
Autriche				1					1			2
Belgique	2	2		14	13	1	5	2	1	3	1	44
Espagne			3	3	3	1						10
France		1		2	3					1		7
Italie	1			3	3	1	1			1		10
Pays-Bas			1	2	2	1	1			1	1	9
Suisse						1						1
Categorie B												
Croatie				1								1
Danemark												0
Gr.Bretagne												0
Malte												0
Pologne												0
Portugal					1							1
Serbie-Mon.												0
Slovénie												0
Tchéquie				1								1
Nombres de Juges O.M.J.	4	4	4	28	26	10	4	2	2	6	2	92

SECTIONS RÉSERVES

PAYS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J - N	O - P	TOTAL
Categorie A												
Allemagne				1	1					1		3
Autriche												0
Belgique	1	1		5	5	2	2	1	1	3	1	22
Espagne			2	1	1							5
France				1	1		1	1		1		5
Italie		1		1	1	1	1		1			6
Pays-Bas				1	1	1				1	1	5
Suisse												0
Nombres de Juges O.M.J.	2	2	2	10	10	4	4	2	2	6	2	46

A = Canaris Harz

B = Canaris Malinois

C = Canaris Timbrados

I = Perruches ondulées

D = Canaris de couleur

E = Canaris de posture

F = Exotiques

J - N = agapornis, néophèmes, perruches moineaux, perruches australienne, etc.

G = Faune Européenne

H = Hybrides

O - P = Colombes - Pigeons, Cailles - Colins



ANNEXE N. 6

CANARIS DE COULEUR

MISE AU JOUR DU STANDARD DU BRUN CLASSIQUE

BRUN: JAUNE, JAUNE IVOIRE, ROUGE, ROUGE IVOIRE, BLANC DOMINANT, BLANC RÉCESSIF

- DESSIN LONG, LARGE ET CONTINU COMME POUR LE TYPE NOIR MAIS CONSTITUÉ PAR LA MÉLANINE BRUNE. EXPRESSION MAXIMALE DE LA PHAEOMÉLANINE BRUNE À L' EXTRÉMITÉ DES PLUMES, RÉMIGES ET RECTRICES UNIFORMÉMENT DISTRIBUÉE SUR TOUT LE MANTEAU.
- TOUTES LES STRIES SONT DE TONALITÉ BRUN OXYDÉ.
- LES STRIES DES FLANCS DOIVENT ÊTRE SYMÉTRIQUES, BIEN ÉVIDENTES, DE LA MÊME TONALITÉ MELANIQUE DU DOS ET DE LA TÊTE.
BEC, PATTES ET ONGLES BRUNÂTRES.
- DANS CES CANARIS, PAR LA FORTE PRÉSENCE DE PHAEOMÉLANINE, LE LIPOCHROME APPARAÎT PLUS SOMBRE.
- LE CONTRASTE ENTRE LE DESSIN ET LA COULEUR DE FOND DOIT ÊTRE TRÈS ÉVIDENT.

POINTS DISPONIBLES : 30

ÉVALUATION:

EXCELLENT:

- STRIES BRUNES LARGES CONTINUES SUR LE DOS, SUR LA TÊTE, SUR LES FLANCS BIEN ÉVIDENTES ET SYMÉTRIQUES, AVEC LA TONALITÉ MELANIQUE UNIFORMÉMENT DISTRIBUÉE SUR TOUT LE MANTEAU.
BEC, PATTES ET ONGLES BRUNÂTRES.

POINTS: 29-28

BON:

- STRIES CONTINUES ET SYMÉTRIQUES SUR LA TÊTE, SUR LE DOS ET SUR LES FLANCS
 - DE BONNE TONALITÉ MELANIQUE SANS ÉCLAIRCISSEMENT.
- BEC, PATTES ET ONGLES BRUNÂTRES.

POINTS: 27-26

SUFFISANT:

- TONALITÉ MELANIQUE MOYENNE MAIS SUFFISANTE POUR EN DÉTERMINER LE TYPE. DESSIN LÉGÈREMENT CONFUS OU RÉDUIT.
PRÉSENCE DE LÉGERS ÉCLAIRCISSEMENTS.
- POINTS. 25-24

INSUFFISANT:

- MAUVAISE TONALITÉ MELANIQUE.
- DESSIN INTERROMPU OU CONFUS,
- MANQUE DE STRIES SUR LES FLANCS QUI PRÉSENTENT D'ÉVIDENTS ÉCLAIRCISSEMENTS.
- RÉDUCTION MELANIQUE QUI TEND VERS L'ISABELLE.

POINTS. 23-18

IMPORTANT: CHEZ LES BRUNS OPALES
CHEZ LES BRUNS EUMOS
CHEZ LES BRUNS ONYX
CHEZ LES BRUNS COBALT

LE DESSIN SERA SIMILAIRE À CELUI DU BRUN CLASSIQUE

LES CANARIS COBALT

Les canaris de couleur COBALT sont repris par le 9^e facteur de mutation.

Ce facteur possède une hérédité libre et récessive.

Son action par rapport aux mélanines classiques détermine l'extension régulière et plus intense de la mélanine jusqu'à l'extrémité du plumage des rémiges, des rectrices, de la poitrine, des flancs et du bas ventre, ce qui provoque une couleur de fond sombre sur la totalité du corps,

Le dessin mélanique ne sera pas influencé par cette mutation. Il sera similaire à celui des classiques.

Le bec, les pattes et les ongles resteront identiques aux classiques.

Comme tous les canaris mélanines, les cobalts seront jugés sur le type, le lipochrome et la catégorie.

Sont reconnus, uniquement les séries noire et brune, étant donné actuellement le peu d'oiseaux en agate et en isabelle ce qui ne permet pas encore de les évaluer et éventuellement de les reconnaître.



Noir Cobalt: Jaune, Jaune Ivoire, Rouge, Rouge Ivoire, Blanc dominant, Blanc récessif.

Caractéristiques:

Le dessin de l'eumélanine est similaire à celui du type classique, large et continu.

L'extension de la mélanine sur l'ensemble du plumage donne un aspect gris sur tout le corps.

Le plus sombre possible sur la totalité du manteau jusqu'à l'extrémité des plumes, rémiges et rectrices surtout accentué sur la poitrine, les flancs et le bas ventre, indépendamment de la catégorie. L'absence de brun est évidente.

Le bec, les pattes et ongles sont noirs.

Points disponibles : 30

EVALUATION:

Excellent:

Oxydation maximale noire du manteau, des rémiges et rectrices.

Dessin noir long, large et bien défini. Absence d'éclaircissement.

Un maximum de manifestation de la mélanine grise sur la totalité du manteau, ventre compris.

Absence de brun.

Bec, pattes et ongles noirs

Points : 29-28..

Bon:

Une bonne oxydation du noir, complète et uniforme.

Dessin noir complet comme chez l'excellent.

Bonne manifestation de gris sur la totalité du manteau.

Légères traces de brun.

Bec, pattes et ongles moins oxydés.

Points : 27-26.

Suffisant:

Moins d'oxydation du noir.

Bonne manifestation du gris mais moins sombre sur la totalité du manteau.

Dessin noir moins large ou interrompu.

Présence de brun.

Bec, pattes et ongles peu oxydés.

Points: 25-24.

Insuffisant:

Oxydation du noir insuffisante.

Manque de clarté dans le dessin.

Absence de dessin sur la tête.

Flancs trop clairs. Manque de mélanine sur le manteau.

Présence excessive de brun. Bec, pattes et ongles trop peu oxydés.

Points : 23-18.

Brun Cobalt: Jaune, jaune Ivoire, Rouge, Rouge Ivoire, Blanc dominant, Blanc récessif.

Caractéristiques:

Le dessin de l'eumélanine est similaire à celui du type classique, large et continu.

L'extension de la mélanine sur la totalité du manteau jusqu'à l'extrémité des plumes, rémiges et rectrices surtout accentuée sur la poitrine, les flancs et le bas ventre, provoque une couleur de fond brune (la plus sombre possible). Indépendamment de la catégorie.

Bec, pattes et ongles brunâtres.

Points disponibles: 30

EVALUATION:

Excellent:

Oxydation maximale du brun sur la totalité du manteau, des rémiges et rectrices.

Dessin brun large et continu et bien défini.

Phaeomélanine brune la plus foncée possible avec accentuation sur la poitrine, les flancs et le bas ventre.

Indépendamment de la catégorie.

Bec, pattes et ongles brunâtres.

Points : 29-28.

Bon:

Une bonne oxydation du brun, complète et uniforme.

Dessin brun complet comme chez l'excellent.

Bonne répartition de la mélanine d'après les caractéristiques d'un cobalt.

Bec, pattes et ongles brunâtres.

Points : 27-26.

Suffisant:

Oxydation du brun moins bonne.

Dessin moins large ou plus interrompu.

Bonne répartition de la mélanine d'après les caractéristiques d'un cobalt.

Bec, pattes et ongles peu oxydés.

Points : 25-24.

Insuffisant:

Oxydation du brun insuffisante. Manque de clarté dans le dessin. Absence de dessin de tête, de flancs.

Manque de manifestation de la mélanine d'après les caractéristiques d'un cobalt.

Bec, pattes et ongles trop clairs

Points : 23-18.



FICHE DE JUGEMENT - CANARIS COULEURS

EXPOSANT :

PAYS :

DENOMINATION

N° DE L'ELEVEUR :

CLEF C.O.M. POUR CANARIS COULEURS					Lipochromes apigmentés	Lipochromes pigmentés	Mélanines apigmentés	Mélanines pigmentés	Bague (s)			
Serie	Mélanines	Lipochromes	Catégorie	Autres								
a noir	1 normale	I jaune	A Intensif	R Ino								
	2 pastel	II rouge		- albino								
b agate	3 ailes grises	III blanc dom		- lutino								
	4 opale	IV blanc réc	B schimmel	- rubino								
c brun	5 phaeo	V jaune ivoire										
	6 satinée	VI rouge ivoire										
d isabelle	7 topaze		C mosaïque									
	8 eumo		- Mâle (2)									
	9 onyx		- Femelle (1)									
	10 cobalt											

Mélanine / Type	--	--	30	30				
Lipochrome	55	30	25	10				
Catégorie : Intensif - mosaïque - schimmel	--	25	--	15				
Plumage	15	15	15	15				
Forme et taille	15	15	15	15				
Maintien	10	10	10	10				
Impression	5	5	5	5				

Total								
Total pour le stam								
Harmonie								
Total pour la collection								

REMARQUES :

JUGES :

DATE :

RAPPEL : Taille de l'oiseau = 13 à 14 cms



O.M.J.
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES EXPERTS "EXOTIQUES"
MASSY-PALaiseau les 30 et 31 Mars et le 1er Avril 2007

ANNEXE N. 8

PARTICIPANTS:

Allemagne: Hartmann Heinz-Günter
Belgique: Lefevre Marie-Christine, Raats Louis
Espagne: Gomez Merino Enrique, Caldera Belvis Manuel Jose
France: Giocanti Alain, Briot Marcel
Italie: Ficeti Gianni
Pays-Bas: Kreijveld Frans, van der Molen Durk
Portugal: Ramôa Carlos Fernando, Sanfelix Daredes Miguel (auditeurs libres)
Suisse: Bernard Serge, Gertschen Rainer (assistant pour la Commission Technique)
O.M.J.: Président, Groux Pierre
Secrétaire, Alessandro Paparella chef section exotiques

Cette réunion s'est déroulée en deux temps.

Vendredi 30 mars à 19 heures: Accueil des participants par le Président de l'O.M.J. Pierre Groux: et le responsable de la section F «Exotiques» Alessandro Paparella.

Après quelques mots de bienvenue, le Président transmet les salutations et les vœux de bon travail du nouveau Président Général COM Salvatore Cirimi et présente le programme de la réunion.

1) ÉTUDE DU PASSAGE EN SECTION F1
«EXOTIQUES DOMESTIQUES P.E.»
D'OISEAUX ACTUELLEMENT EN SECTION F2.

Après plusieurs propositions de la part des pays, il est décidé de passer en section F1 les oiseaux suivants:

- Diamant longue queue (poephila acuticauda / poephila acuticauda hecki)
- Diamant à bavette (poephila cincta)
- Diamant à gouttelettes (emblema guttata)
- Diamant modeste (neochmia modesta)
- Diamant à queue rousse (neochmia ruficauda)

Considérant que depuis plusieurs décennies les espèces sauvages de ces oiseaux ne sont plus importées, mais qu'elles sont communément élevées tant dans le phénotype sauvage que dans de nombreuses mutations fixées et que, leur présence est de plus en plus importante dans nos expositions, nous pouvons donc sans aucun doute les considérer comme «espèces domestiquées».

Samedi 31 mars à 9 heures:

2) MISE A JOUR DU STANDARD DU DIAMANT LONGUE QUEUE.

Une copie du standard du Diamant longue queue imprimé dans les sept langues est distribuée et sur proposition de Louis Raats, il est décidé qu'en ce qui concerne la page «FICHE COMPARATIVE DES MUTATIONS» chaque pays va mettre la dénomination de son standard.

Cette page modifiée sera envoyée le plus rapidement possible au Responsable de la section exotiques pour l'ajustement.

Nomenclatures officielles du standard du Diamant longue queue (sujets soit à bec jaune ou à bec rouge):

- a) classique
- b) brun
- c) topaze
- d) phéao
- e) ino
- f) gris
- g) nouvelles mutations en étude

(note :interdiction des combinaisons de mutations dans le diamant longue queue)

3) STANDARDS PASSÉS DANS LA CATEGORIE F1
«EXOTIQUES DOMESTIQUES».

Nomenclatures officielles du standard à faire du Diamant bavette

- a) classique
- b) brun
- c) phéao
- d) ino
- e) nouvelles mutations en étude

(note :interdiction des combinaisons de mutations dans le diamant bavette)

Nomenclatures officielles du standard à faire du Diamant à gouttelettes:

- a) classique
- b) brun
- c) opale
- d) bec et croupion jaune
- e) autres combinaisons de mutations
- f) nouvelles mutations en étude

Nomenclatures officielle du standard à faire du Diamant modeste:

- a) classique
- b) isabelle (*)



c) nouvelles mutations en étude
 (*) pour l'Italie il s'agit de la mutation agate et non isabelle.

Nomenclatures officielles du standard à faire du
 Diamant ruficauda (à queue rousse):

- a) classique
- b) masque jaune
- c) pastel (*)
- d) autres combinaisons de mutations
- e) nouvelles mutations en étude

(*) pour l'Italie il s'agit de la mutation brune et non pastel.

4) NOUVEAUX CLASSEMENT EN F1.

SECTION F1 - EXOTIQUES DOMESTIQUES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Diamants mandarins

classes

- | | | |
|----|------------|--|
| 1 | Stam 4 | Gris |
| 2 | Individuel | idem |
| 3 | Stam 4 | Brun |
| 4 | Individuel | idem |
| 5 | Stam 4 | Dos pâle gris |
| 6 | Individuel | idem |
| 7 | Stam 4 | Dos pâle brun |
| 8 | Individuel | idem |
| 9 | Stam 4 | Masqué gris |
| 10 | Individuel | idem |
| 11 | Stam 4 | Masqué brun |
| 12 | Individuel | idem |
| 13 | Stam 4 | Poitrine noire gris, brun, dos pâle, masqué |
| 14 | Individuel | idem |
| 15 | Stam 4 | Poitrine orange gris, brun, dos pâle, masqué |
| 16 | Individuel | idem |
| 17 | Stam 4 | Face noire (black-face) gris, brun, dos pâle, masqué |
| 18 | Individuel | idem |
| 19 | Stam 4 | Joues noires gris, brun, dos pâle, masqué |
| 20 | Individuel | idem |
| 21 | Stam 4 | Dilué (pastel) gris, brun, dos pâle, masqué |
| 22 | Individuel | idem |
| 23 | Stam 4 | Topaze (agate) gris, brun, dos pâle |
| 24 | Individuel | idem |
| 25 | Stam 4 | Phaéo |

- | | | |
|----|------------|---|
| 26 | Individuel | idem |
| 27 | Stam 4 | Joues grises et brunes |
| 28 | Individuel | idem |
| 29 | Stam 4 | Poitrine blanche gris, brun |
| 30 | Individuel | idem |
| 31 | Stam 4 | Blanc, Sellé |
| 32 | Individuel | idem |
| 33 | Stam 4 | Becs jaunes toutes couleurs |
| 34 | Individuel | idem |
| 35 | Stam 4 | Huppé toutes couleurs |
| 36 | Individuel | idem |
| 37 | Stam 4 | Autres: combinaisons de mutation |
| 38 | Individuel | idem |
| 39 | Stam 4 | Nouvelles mutations en étude (pas de médailles) |
| 40 | Individuel | idem |

(note : l'isabelle est dénommé phaéo)

Moineaux du Japon.

classes

- | | | |
|----|------------|---|
| 41 | Stam 4 | Noir-brun |
| 42 | Individuel | idem |
| 43 | Stam 4 | Moka-brun, Rouge-brun |
| 44 | Individuel | idem |
| 45 | Stam 4 | Noir-gris, Moka-gris, Rouge-gris |
| 46 | Individuel | idem |
| 47 | Stam 4 | Pastel |
| 48 | Individuel | idem |
| 49 | Stam 4 | Ailes claires |
| 50 | Individuel | idem |
| 51 | Stam 4 | Ino |
| 52 | Individuel | idem |
| 53 | Stam 4 | Perlé gris, bruin |
| 54 | Individuel | idem |
| 55 | Stam 4 | Blanc, Sellé |
| 56 | Individuel | idem |
| 57 | Stam 4 | Huppé, Frisé toutes couleurs |
| 58 | Individuel | idem |
| 59 | Stam 4 | Autres: combinaisons de mutation |
| 60 | Individuel | idem |
| 61 | Stam 4 | Nouvelles mutations en étude (pas de médailles) |
| 62 | Individuel | idem |

Padda.

classes

- | | | |
|----|------------|--------|
| 63 | Stam 4 | Gris |
| 64 | Individuel | idem |
| 65 | Stam 4 | Blanc |
| 66 | Individuel | idem |
| 67 | Stam 4 | Pastel |
| 68 | Individuel | idem |
| 69 | Stam 4 | Opale |



70	Individuel	idem
71	Stam 4	Phaéo
72	Individuel	idem
73	Stam 4	Topaze
74	Individuel	idem
75	Stam 4	Autres : combinaisons de mutations
76	Individuel	idem
77	Stam 4	Nouvelles mutations en études (pas de médailles)
78	Individuel	idem

(note : isabelle, pastel et opale a été séparée en 3 catégories et l'isabelle est dénommé phaéo; est ajoutée la mutation topaze)

Diamants de Gould.

classes

79	Stam 4	Classique tête rouge
80	Individuel	idem
81	Stam 4	Classique tête noire
82	Individuel	idem
83	Stam 4	Classique tête orange
84	Individuel	idem
85	Stam 4	Poitrine blanche tête rouge, tête noire, tête orange
86	Individuel	idem
87	Stam 4	Pastel 1 facteur, 2 facteurs (jaune et bleu, poitrine classique)
88	Individuel	idem
89	Stam 4	Pastel 1 facteur, 2 facteurs (jaune et bleu, poitrine blanche)
90	Individuel	idem
91	Stam 4	Bleu tête noire, tête rouge/tête orange
92	Individuel	idem
93	Stam 4	Bleu poitrine blanche combinaison
94	Individuel	idem
95	Stam 4	Poitrine lilas
96	Individuel	idem
97	Stam 4	Autres combinaisons de mutation
98	Individuel	idem
99	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
100	Individuel	Idem

Diamants à longue queue.

classes

101	Stam 4	Classique
102	Individuel	idem
103	Stam 4	Brun
104	Individuel	idem
105	Stam 4	Topaze
106	Individuel	idem
107	Stam 4	Phaéo

108	Individuel	idem
109	Stam 4	Ino
110	Individuel	idem
111	Stam 4	Gris
112	Individuel	idem
113	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
114	Individuel	idem

(note : les classes sont rapportées aux sujets tant à bec jaune qu'à bec rouge (sous-espèce Hecki).

Diamants à bavette.

classes

115	Stam 4	Classique
116	Individuel	idem
117	Stam 4	Brun
118	Individuel	idem
119	Stam 4	Phaéo
120	Individuel	idem
121	Stam 4	Ino
122	Individuel	idem
123	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
124	Individuel	idem

Diamants à gouttelettes.

Classes

125	Stam 4	Classique
126	Individuel	idem
127	Stam 4	Brun
128	Individuel	idem
129	Stam 4	Opale
130	Individuel	idem
131	Stam 4	Bec et croupion jaune
132	Individuel	idem
133	Stam 4	Autres: combinaisons de mutations
134	Individuel	idem
135	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
136	Individuel	idem

Diamants modeste.

classes

137	Stam 4	Classique
138	Individuel	idem
139	Stam 4	Isabel
140	Individuel	idem
141	Stam 4	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)
142	Individuel	idem



Diamants à queue rousse (*ruficauda*).

classes

143 Stam 4	Classique
144 Individuel	idem
145 Stam 4	Masque jaune
146 Individuel	idem
147 Stam 4	Pastel
148 Individuel	idem
149 Stam 4	Autres: combinaisons de mutations
150 Individuel	idem
151 Stam 4	Autres mutations en étude (pas de médailles)
152 Individuel	idem

5) MODIFICATION DE QUELQUES CLASSES EN F2

Dans la section F2 l'Astrild de Sydney (*Neochmia temporalis*) est déplacé des classes 33 – 34 (Astrilds) aux classes 55 – 56 (Diamants Australiens)

Dans les classe 33 – 34 se trouvent encore seulement les vrais astrilds (espèce *Estrilda*)

Dans les classes 55 – 56 se trouvent

- l'Astrild de Sydney ou à cinq couleurs (*Neochmia temporalis*)
- le Phaéton (*Neochmia phaeton*)
- le Diamant des Montagnes (*Oreostruthus fuliginosus*)
- l'Emblème peint (*Emblema picta*)
- le Diamant à queue de feu (*Stagonopleura bella*)
- le Diamant à oreillons rouges (*Stagonopleura oculata*)

Dans les classes 57 – 58 se trouvent

- le Diamant de Bichenow (*Taeniopygia bichenovii*)
- le Diamant masqué (*Poephila personata*)

Toutes les décisions prises seront applicables dans les concours 2008 après le Championnat du monde de Hasselt (Belgique).

6) FICHE DE JUGEMENT.

Les fiches de jugement F1 et F2 ont été réétudiées et, après analyse des différentes propositions présentées par les experts présents, il a été décidé à l'unanimité d'adopter les Fiches de jugement suivantes qui seront mise en application dès le Mondial de Hasselt en Janvier 2008.

EXOTIQUES F1

Type et structure	30
Couleur	20
Dessin	20
Plumage	10
Attitude et maintien	10
Condition	10
Total	100

EXOTIQUES F2

Dessin	20
Couleur	20
Plumage	20
Maintien et attitude	20
Taille et forme	10
Condition Général	10
Total	100

7) QUESTIONS DIVERS.

a) Proposition italienne:

Les oiseaux de la classe 1 à 14 : Fringilidés (bouvreuils – tarins – serins) devront être jugés par la section G.

Proposition pas acceptée pour les motifs suivants : « ce n'est pas à nous d'en décider ».

M. Raats demande à M. Groux ce que nous feront avec les classes 15 et 23 (Bruants et Moineaux)

Ladite proposition sera reprise dans les nouvelles prochaines c-à-d en septembre et décidée lors du mondial prochain.

b) M. Groux nous informe d'une nouvelle décision :

À partir de cette année 2007 seuls les Juges OMJ des sections «F» - Exotiques et «G» -

Faune européenne pourront passer un examen OMJ pour la section «H» - Hybrides.

L'ordre du jour étant épuisé, à 18h.45 le Président et le Responsable de la Section Exotiques de l'O.M.J. remercient tous les Experts pour leur précieuse et efficace participation.

Le Président de l'O.M.J.
Pierre GROUX

Le Responsable O.M.J. de la Section Exotiques
Alessandro Paparella



CONGRÈS C.O.M. Piacenza (Italie) de 7 au 9 septembre 2007

ANNEXE N. 9

Presents: S.Cirmi- B.Yeves - R.Hoffmann - P.Milheiro Maia - A.Van Roelen Jassen - C.Lemee - G.V.Limbergen - L.FFBeraldi.

Invités: J.Bleyen- Jos Smeyers - E.de Troyer

Dans les jours 8 et 9 septembre, en Piacenza (Italie), il s'est réuni le Comité Directeur du C.O.M. avec la délégation des responsables du 56° Championnat Mondial de Hasselt (Belgique).

La réunion entame avec les saluts du Président, en présentant les hôtes de la Belgique, invités pour confirmer et définir les accords Cahier des Charges du Championnat prochain Mondial 2008, déjà visionnés et discutés dans la précédente rencontre de Hasselt dans les jours 12 et 13 mai avec la délégation C.O.M. (S. Cirmi-B. Yeves-A. Van Roelen Jassen - C. Lemee-G.V. Limbergen-A. Paparella), qui avec l'occasion prirent vision de lieux d'exposition et annexe, des hotels et de l'organisation pour la cerimonie de remise des prix.

On procède donc alla lecture du document prévu, en s'arrêtant sur tous chapitres prévus des règles statutaires et réglementaires de la C.O.M.-O.M.J..

On prend vision, en outre, des équipements et de la logistique générale, en confirmant al Comité Organisateur la possibilité d'employer et expérimenter les nouvelles cages "en carton" pour les suivantes catégories concouru à "D" - "F1" "F2"-g1 "H". Pour toutes les autres races, se confirment les cages traditionnelles en métal ou en bois.

Terminés les accords sur les programmes généraux, la discussion elle est déplacée sur les problématiques sanitaires et sur la situation européenne et pas, de l'influence aviare. Ils sont considérés tous les risques et les défences dans être dans les diverses nations européennes, avec des spécifiques références même aux Fédérations qui ne font pas une partie de la Comunnauté Européenne.

Aujourd'hui le Comité Organisateur, senties les autorités sanitaires de la Belgique, confirme la plus grande disponibilité et la possibilité d'organiser le 56° Championnat Mondial.

De commun accord entre le C.O.M. et le Comité Belge, on établit de souscrire une assurance qui reconnaisse à tous les exposants le remboursement total de cotisation d'encage, pour une dépense la plus grand d'euro 1.00 à sujet exposé, en confirmant de telle manière que le prix d'encage pour individuel sujet soit établi en 9.00 euro.

A la fin des travaux, le Président C.O.M. et le Président du Comité, souscrivent le document délivré à tous les deux parties.

La réunion entre les membres C.O.M. est poursuivie pour l'ordinaire administration, pour la vision du la correspondance reçue et pour programmer la rencontre prochaine de Hasselt.

Sure demandement du Président elle est acceptée à l'unanimité la proposition de poser la candidature Jaques Philippe à Président honoraire du C.O.M.. Les travaux se sont conclus aux heures 12.00 de dimanche 13 mai.

Le President de le C.O.M.
Salvatore Cirmi

Les Secetaire de le CO.M.
Annie Van roelen- Jassen



CONGRÈS O.M.J. Piacenza (Italie) de 7 au 9 septembre 2007

ANNEXE N. 10

Présents : G. Cortese P. Groux - M. Level - A. Paparella – R. Rossi - J.P. Rotzetter.

Le Président ouvre la réunion à 10.00 du 8 septembre 2007.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS :

1) Etude ses propositions des modifications des statuts de la COM.

2) Mise à jour de la brochure O.M.J.

Le document est prêt dans la langue français, espagnol, italien, néerlandais.

En rédaction en portugais.

A la réception de la version portugais nous allons éditer la version «sud».

3) Relations et communications avec les COM Nationales (Courriers et copies)

Tous les documents destinés à l'OMJ (propositions, examens, etc.) doivent être envoyer au Président et/ou Secrétaire OMJ et NON à la COM.

4) Questionnaires Examens O.M.J. 2007

Tout est en ordre pour cette année.

5) Examens O.M.J. 2007

Voir document avec lieux d'examens et noms des Superviseurs. Toutes les corrections des épreuves pratiques seront faites par le CE/OMJ.

6) Expositions Internationales

Voir liste avec noms des Superviseurs.

7) Standards

A - Harz manque l'Anglais..

B - Malinois manque seulement , Hollandais (G. Huysman).

D - Couleurs L'impression et la diffusion des Standards a été réalisée dans la version « sud » et «nord », le travail est donc terminé.

E - Postures tout est terminé.

F - Exotiques: Diamant Longue queue (Poephila acuticauda) le travail est terminé en version «sud» et «nord».

En cours de rédaction Diamant de Kittlitz (Erythrura trichoa), Diamant psittaculaire (Erythrura psittacea), Diamant à Gouttelettes (Emblema guttata), Padda (Padda oryzivora).

Roselin familial (Carpodacus mexicanus) prêt en Italien et en Espagnol.

Diamant à queue rousse (Neochmia ruficauda) prêt en Italien et en Espagnol.

Diamant à masque (Poephila personata) prêt en Italien et en Espagnol.

Diamant de Bichenov (Poephila bichenovii) prêt en Italien et en Espagnol.

Tarin rouge du Venezuela (Carduelis cucullata) prêt en Espagnol et Italien.

Tarin de Magellan (Craduelis magellanicus) idem

En étude avec deux collègues étrangers (1 Espagnol et 1 Portugais)

Astrild cendré (estrilda troglodytes) et Astrild à tête bleue (Ureaginus gyanophalus).



G - Faune Européenne: la version «sud» est terminée. La version Hollandais est prête, manque Allemand et Anglais.

H - Hybrides: la version «sud» est terminée «sud». La version Hollandais est prêt manque Allemand et Anglais.

I - J/N Perruches: le problème sera résolu à janvier 2008.

8) Mondial de Hasselt - Répartition des Juges par pays

Voir le tableau ci-joint.

9) Propositions techniques et administratives des pays

Toutes les propositions ont été étudiées, les réponses seront adressées aux différents pays.

10) Réunion technique experts 2008

Une réunion des experts O.M.J. de la Section « B » aura lieu en Janvier 2008 pendant le Mondial d'Hasselt (Belgique), et une réunion des experts OMJ de la section G (faune européenne) et de la section H (hybrides) aura lieu en Mars 2008 à Palaiseau.

11) Divers

- a) Insignes O.M.J.: la liste à été établie, les juges concernés recevront leur médaille.
- b) Décision OMJ: publication de la modification du Standard du Canaris Brun classique.
- c) Décision OMJ: le CE-OMJ a décidé de modifier la couleur des bagues de la façon suivante à partir de 2009:

2006 rouge	RAL 3002
2007 noir	RAL 9005
2008 bleu foncé	RAL 5019

2009 violet	RAL 4008
2010 orange	RAL 2003
2011 bleu foncé	RAL 5019
2012 rouge	RAL 3002
2013 noir	RAL 8005
2014 vert claire	RAL 6019

- d) Nouvelles races en étude: au cours du Mondial de Hasselt seront présentées le **IRISCH FANCY** – pour la troisième fois – et **URUCUM** (bec rouge) pour la première fois.

- e) Mise a jour de la clef COM pour le Canaris de couleur «Cobalt ».

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 18 heures 15.

Le Président de l'O.M.J.
Pierre Groux

Le Secrétaire de l'O.M.J.
Alessandro Paparella



LES NOUVELLES



CONFÉDÉRATION
ORNITHOLOGIQUE
MONDIALE

002

septembre 2007